

## CLAUDE BOURGELAT, LA FRANC-MAÇONNERIE MIXTE ET L'ORDRE DE LA FÉLICITÉ

par Hugues PLAIDEUX\*

\*Docteur vétérinaire, 2, avenue Jean-François-Millet 50460 Urville-Nacqueville  
[hugues.plaideux@free.fr](mailto:hugues.plaideux@free.fr)

Communication présentée le 16 novembre 2013

### Sommaire :

D'après les sources biographiques classiques, Claude Bourgelat (1712-1779), homme des Lumières, encyclopédiste et fondateur des Écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort, ne paraît pas avoir été franc-maçon. Un seul document à notre connaissance, à savoir un texte polémique pseudonyme publié en 1885, évoque l'appartenance maçonnique de Bourgelat, en 1746, lorsqu'il dirigeait l'académie royale d'équitation de Lyon. On se propose ici d'identifier son auteur, de replacer cette source dans son contexte et de justifier l'interprétation qu'il convient de lui donner.

**Mots-clés :** *Claude Bourgelat, Franc-maçonnerie, Ordre de la Félicité*

**Title:** *Claude Bourgelat, Mixed Freemasonry and Order of Felicity*

### Content:

From his standard biographies, Claude Bourgelat (1712-1779), Enlightened man, encyclopedist and founder of veterinary schools in Lyon and Alfort, does not seem to have been a Freemason. A single document, i.e. a pseudonymous polemic text published in 1885, mentions Bourgelat as a Mason when he was head of the Royal Academy of Equitation in Lyon in 1746. We shall consider the identification of its author, we shall trace the source in its background and we shall put its accurate interpretation.

**Keywords:** *Claude Bourgelat, Freemasonry, Order of Felicity*

« L'ordre de la Félicité, association nouvelle qui a des lois et des parties plus galantes que celles des francs-maçons »  
(*Mercur de France*, mai 1746, p. 146)

Phénomène capital de la sociabilité du temps des Lumières, la franc-maçonnerie, en provenance d'Angleterre, pénétra en France dans la troisième décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle rayonna assez rapidement aux principales villes du royaume au point de compter, en

1789, plus de cinq cents loges civiles et une centaine de loges militaires en activité<sup>1</sup>.

Complétant une bibliographie abondante<sup>2</sup>, les sources archivistiques la concernant, con-

<sup>1</sup> HALÉVI, 1984, p. 57, note 16 ; QUOY-BODIN, 1983, p. 555, et 1987, p. 59.

<sup>2</sup> Les ouvrages généraux de référence sur la question sont essentiellement dus à CHEVALLIER, 1988, et LIGOU, 2000 et 2006, auxquels il con-

trairement à ce que l'on pourrait croire, sont assez aisément accessibles, y compris aux « profanes » parmi lesquels le signataire de ces lignes. Sous l'Occupation, la loi du 13 août 1940 proscrivant les associations secrètes entraîna en effet la confiscation des archives centrales des obédiences maçonniques au profit de la Bibliothèque nationale. Après la Libération, les documents antérieurs à 1880 furent laissés en dépôt au Cabinet des manuscrits<sup>3</sup> où ils sont depuis librement accessibles. Bien plus, une obédience comme le Grand Orient de France, qui s'est d'ailleurs récemment enrichie de fonds rapatriés de Moscou<sup>4</sup>, ouvre libéralement ses archives aux chercheurs pour les documents souscrits avant 1940. En dehors des sources fournies par la collection Chapelle, spécifique à l'ancienne Grande Loge de France<sup>5</sup>, l'histoire des loges particulières pour la période antérieure à 1773, année de la création du Grand Orient, s'inscrit malheureusement en pointillé et repose souvent sur des fonds variés et dispersés<sup>6</sup>, voire même à l'occasion, comme nous le mentionnerons précisément plus loin, sur des documents publiés dans la presse antimaçonnique.

Mettant à profit une petite pratique des sources en ce domaine<sup>7</sup>, nous nous sommes

---

vient d'ajouter les répertoires de LE BIHAN, 1966, 1973 et 1990. Bonne synthèse dans DACHEZ, 2011. On trouvera une précieuse revue détaillée des ressources documentaires dans PORSET, 1998, et une copieuse approche biographique des maçons des Lumières dans PORSET et RÉVAUGER, 2013.

<sup>3</sup> Aujourd'hui Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, qui a été maintenu en les mêmes locaux historiques de la rue de Richelieu après le transfert des collections d'imprimés sur le site de Tolbiac en 1996-1998.

<sup>4</sup> Saisies en France par les Allemands en vue de leur exploitation, ces archives furent récupérées dans le même but par les Soviétiques à la chute du Troisième Reich (PORSET, 1998, p. 15-23 ; BAUMARD, 2011).

<sup>5</sup> Bibl. nat. de France, ms. FM<sup>1</sup> 106-111bis. Cf. LE BIHAN, 1973.

<sup>6</sup> Voir notamment LÉGLISE, 1984 et 1988.

<sup>7</sup> Dans le cadre d'une étude sur *L'Union Militaire*, atelier actif à Valognes à la fin de l'Ancien Régime, nous avons tenté de donner une vue d'ensemble des loges au XVIII<sup>e</sup> siècle sur le terri-

interrogé de savoir si Claude Bourgelat, fondateur des Écoles vétérinaires de Lyon (1762) et d'Alfort (1765) mais aussi homme des Lumières et encyclopédiste, avait pu appartenir à la franc-maçonnerie. Sur son adhésion aux idées du siècle, rappelons simplement, à son propos, ces mots de d'Alembert à Voltaire en 1763 : « [Bourgelat] est un des meilleurs tireurs de la voiture philosophique, et assurément des mieux dressés, qui ont le plus de cœur à l'ouvrage<sup>8</sup>. » *L'Encyclopédie*, où Bourgelat donna plus de deux cents articles sur le cheval<sup>9</sup>, fut longtemps considérée, quant à elle, comme une œuvre d'inspiration proprement maçonnique, dans le prolongement d'un des textes fondateurs de la franc-maçonnerie dû au chevalier de Ramsay (1686-1743). Ce philosophe, dans la version de son discours datée de 1738, appelait en effet à la création d'un dictionnaire, grande et vaste synthèse des techniques et du savoir universels. L'on est aujourd'hui beaucoup plus réservé sur le sujet sachant que Diderot et d'Alembert, quant à eux, n'étaient pas maçons<sup>10</sup>. L'éditeur de *L'Encyclopédie*, André-François Le Breton, fut lui-même considéré, à tort, comme membre de cette fraternité par confusion avec un homonyme, l'orfèvre Thomas-Pierre Le Breton, vénérable de la loge parisienne du *Louis d'Argent*<sup>11</sup>. Sur les quelque cent soixante collaborateurs de la première édition de *L'Encyclopédie*, à laquelle participa Bourgelat, seuls quelques-uns d'entre-eux appartinrent à

---

toire de l'actuel département de la Manche (PLAIDEUX, 1996).

<sup>8</sup> Lettre de d'Alembert à Voltaire, 26 décembre 1763 (D'ALEMBERT, 1822, p. 115).

<sup>9</sup> Les contributions dues à Bourgelat sont réparties dans les tomes 5 à 7 (1755-1757). MAMMERICKX énumère 171 articles, Kafker en évoque 250, et The Arflect Project (Chicago University) en dénombre 230 (MAMMERICKX, 1971, p. 96-99 ; KAFKER, 1989, p. 133 ; [<http://encyclopedia.uchicago.edu/node/176>] [en ligne], consulté le 25 novembre 2013).

<sup>10</sup> La réception de Diderot et de d'Alembert, ainsi que celle de Condorcet, projetée par la loge parisienne des *Neuf Sœurs* pour le 28 novembre 1778, fut ajournée *sine die*. La loge reçut à leur place le peintre Greuze (CHEVALLIER, 1988, t. 1, p. 270-271).

<sup>11</sup> CHEVALLIER, 1988, p. 268.

la maçonnerie (Bordeu, Cochin, La Vergne de Tressan, Lezay-Marnésia, Montesquieu, Pâris de Meyzieu, Pinot-Duclos, Perronet, Venel et Pierre-Jacques Willermoz)<sup>12</sup>, et nombre de maçons en furent au contraire des adversaires résolus (Desfontaines, Fréron, Le Franc de Pompignan, Palissot, etc.)<sup>13</sup>.

Qu'en était-il du côté de l'École royale vétérinaire de Lyon ? On sait par exemple que l'abbé François Rozier (1734-1793), élève puis directeur de l'École (1765-1769), membre né puis vénérable de la loge lyonnaise *Les Vrais Amis* (1763-...), fut l'un des fondateurs en 1773 du Grand Orient de France dont il présida, jusqu'en 1775, la Chambre des Provinces. Maçon des plus actifs, il fut vénérable de son atelier lyonnais *Les Deux-Loges Réunies*, appartint à la loge parisienne des *Amis Réunis*, au régime des Philalèthes, aux Élus Cohens et fut un proche de Jean-Baptiste Willermoz<sup>14</sup>. Au fil

du temps, et parmi les enseignants francs-maçons de la seule École de Lyon, relevons pour l'anecdote, liste non limitative et avec sans nul doute des motivations d'adhésion fort variées selon les époques, les noms de Jacques-Marie Hénon (1749-1809), de Louis-Furcy Grogner (1774-1837), de Pierre-Victor Galtier (1846-1908), d'Alfred Faure (1850-1939), de François-Xavier Lesbre (1858-1942), de Jules-Amédée Mathis (1858-1908), de Louis Blanc (1863-1904), d'Albert Morey (1868-1948), de Joseph Carougeau (1872-1956), de Gabriel Marotel (1873-1951) et d'Armand Tapernoux (1899-1984)<sup>15</sup>. N'omettons pas au passage un officier nommé Gasparin, membre de *La Candeur* lyonnaise avant 1806, que nous sommes tenté d'identifier à l'originale figure d'Adrien de Gasparin (1783-1862), ancien élève de l'École de Lyon, agronome distingué et premier usager du mot « zootechnie » dans son acception moderne<sup>16</sup>. L'École d'Alfort<sup>17</sup> n'est pas en reste avec peut-être Pierre-Marie-Auguste Broussonet (1761-1807)<sup>18</sup> et Antoine de Fourcroy (1755-1809)<sup>19</sup>, mais assurément avec Antoine-Alexis Cadet de Vaux (1743-

<sup>12</sup> On peut rajouter à cette énumération des encyclopédistes francs-maçons le nom de l'abbé Claude Yvon (1714-1791), membre fondateur en 1755 de la loge *de Juste* à La Haye (Pays-Bas) (BURKE et JACOB, 2011, p. 38-39), qui complète par ailleurs, comme chanoine de Coutances sous le règne de Louis XVI, la liste que nous avons donnée des prêtres francs-maçons de la famille épiscopale manchoise, de l'Ancien Régime à l'Empire (PLAIDEUX, 1997, p. 157, note 16). Il faut toutefois rappeler que, dans la même famille épiscopale, se trouvait l'abbé Jacques-François Lefranc (1739-1792), vicaire général, supérieur du séminaire et précurseur de l'antimaçonisme avant Augustin Barruel. Victime à Paris des massacres de Septembre, il fut béatifié par le pape Pie XI en 1926. La bulle *In eminenti apostolatus specula*, promulguée par le pape Clément XII en 1738 et proscrivant l'appartenance des catholiques à la maçonnerie (interdiction constamment maintenue depuis), n'ayant pas été enregistrée en France par les Parlements, les membres du clergé furent effectivement nombreux dans les loges d'Ancien Régime. Voir à ce propos la liste (non exhaustive) donnée par le R. P. FERRER BENIMELI, 1989, p. 755-854.

<sup>13</sup> CHEVALLIER, 1988, p. 270-271 ; FERRER BENIMELI, 1988, p. 61-62 ; PORSET, 1998, p. 53 et 297 ; LIGOU, 2006, p. 401-402.

<sup>14</sup> NEUMANN, 1896, p. 332-333 ; JOLY, 1938, *passim* ; PORSET, 1996, p. 597-599 ; LIGOU, 2006, p. 1074-1075 ; DECRAENE, 2008, p. 103-105 ; KERJEAN et LE BIHAN, 2012, p. 70 ; omis dans PORSET et RÉVAUGER, 2013.

<sup>15</sup> IMBERT, 2013, CD, fichier Works des francs-maçons lyonnais. Marotel, initié le 8 mars 1905 (loge *Étoile et Compas*), fut radié en 1920 faute d'acquiescer sa cotisation. Tapernoux, initié le 9 novembre 1927 (loge *Simplicité-Constance*), démissionna en 1935 suite à l'affaire Stavisky.

<sup>16</sup> Au-delà du corps enseignant peuvent être également cités, parmi les vétérinaires maçons formés à l'École de Lyon, Jean-Claude Favre (1778-1845) et Jean-François Quivogne (1831-1892) (NEUMANN, 1896, p. 117-118, 291-293 ; IMBERT, 2013, *CD cit.*).

<sup>17</sup> N'omettons pas en outre, parmi les vétérinaires maçons alforiens, les noms d'Urbain Leblanc (1796-1871), membre de l'Académie nationale de médecine, et d'Antoine Richard du Cantal (1802-1891) (NEUMANN, 1896, p. 214-219, 311-313 ; MOREAU, 1997, p. 146, 197 ; HIVERT-MESSECA, 2013).

<sup>18</sup> CANDOLLE, 1809, p. 22 ; CAILLÉ, 1972, p. 35 et 65.

<sup>19</sup> LETOURNEUR, 1979 ; AMIABLE et PORSET, 1989, 1<sup>re</sup> partie, p. 249 (appartenance à la loge parisienne des *Neuf Sœurs*, d'après l'abbé Barruel) ; 2<sup>e</sup> partie, p. 140 (appartenance douteuse selon Porset) ; QUERUEL, 2009, p. 49-62.

1828)<sup>20</sup>, Charles-Benoît Vial de Saint-Bel (1753-1793)<sup>21</sup>, Gustave Barrier (1853-1945)<sup>22</sup>, Camille Vignardou (1855-1893), Jean-Baptiste Piot-Bey (1857-1935), Maurice Kaufmann (1856-1924)<sup>23</sup>, Ferdinand Lecaplain (1875-1927) et Adrien Coquot (1876-1966)<sup>24</sup>. N'oublions pas l'École de Toulouse avec notamment Jean-Georges Lafon (1870-1945)<sup>25</sup>.

<sup>20</sup> AMIABLE et PORSET, 1989, 1<sup>re</sup> partie, p. 287 et 295 ; 2<sup>e</sup> partie, p. 164-165 ; LIRIS, 2013, p. 617-619.

<sup>21</sup> Vial fut initié le 13 novembre 1785 par la loge lyonnaise *La Régularité* (IMBERT, 2013, *CD cit.*). Il dirigeait alors l'académie d'équitation de Lyon, que Bourgelat avait quittée vingt années auparavant.

<sup>22</sup> Professeur d'anatomie et directeur de l'École d'Alfort, Gustave Barrier, inspecteur général des Écoles vétérinaires, membre de l'Académie nationale de médecine et conseiller général radical-socialiste de la Seine, fut vénérable de la loge *Travail et Lumière* sise à Maisons-Alfort puis à Charenton. Son préparateur, Eugène Petitcolin (1855-1928), auteur de nombreux moulages anatomiques, appartient à la même loge (COMBY, 2004 : sur Barrier, voir *infra* note 24 ; sur Petitcolin, p. 22 et 46-47).

<sup>23</sup> ANONYME, 1912, p. 10.

<sup>24</sup> COMBY, 2004 (Barrier, p. 22, 24-31, 127-128, 137, 323 [p. 26, photo de Charles Porcher au lieu de Barrier] ; Coquot, p. 87, 190, 324 ; Lecaplain, p. 70, 84, 101, 324 ; Piot, p. 22 ; Vignardou, p. 18). En dehors de nos Écoles, on pourrait rajouter à la liste de ces enseignants vétérinaires et francs-maçons les noms de deux Versaillais : François-Marie-Jacques Genson (1739-1790), maréchal et chef des forges de la Petite écurie du roi à Versailles en 1789, qui s'intitulait « hippiatre du roi et des princes, et professeur vétérinaire » et de son frère cadet Joseph-Marie Genson (v. 1732-1783), lui aussi « professeur vétérinaire » (ANONYME, 1790, p. 67 ; ID., 1791, p. 486 ; LE BIHAN, 1966, p. 219). Ils étaient les fils de [François-Alexandre] Genson, maréchal des écuries de la Dauphine, qui rédigea pour l'*Encyclopédie* trois articles d'hippiatrique (« Dessoler », « Épaule » et « Haras ») et en compléta deux autres (« Enclozure » et « Éparvin ») (KAFKER, 1988, p. 153-154).

<sup>25</sup> Titulaire du 30<sup>e</sup> grade (chevalier kadosch), Lafon était vénérable en 1923 de la loge toulousaine *Les Cœurs Réunis* (ANONYME, 1941, p. 3871).

En ce qui concerne Bourgelat, rien de semblable<sup>26</sup>. Dans les limites des sources spécifiques connues, d'ailleurs non exhaustives et souvent tardives, nous ne le voyons, en effet, ni figurer parmi les francs-maçons lyonnais<sup>27</sup> ni, postérieurement, parmi les francs-maçons parisiens lors de son séjour en la capitale, de 1765 jusqu'à sa mort survenue en janvier 1779<sup>28</sup>. Nulle trace, nul indice d'appartenance maçonnique ne se révèle dans sa correspondance publiée pas plus que, dans son inventaire après décès, la présence de « décors » ou d'ouvrages évoquant maçonnerie ou occultisme<sup>29</sup>.

La ville de Lyon fut pourtant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un centre maçonnique important. Dès l'été 1737, plus de quarante personnes, dont le prévôt des marchands Camille Perrichon (1678-1768), y furent initiées à la franc-maçonnerie par M. de Billy, familier du futur grand maître, le comte de Clermont<sup>30</sup>. On est

<sup>26</sup> L'argumentaire des derniers biographes de Bourgelat, concluant à sa non-appartenance à la maçonnerie par son souci de ne pas déplaire au pouvoir royal, ne saurait bien entendu être retenu (COTTEREAU et WEBER-GODDE, 2011, p. 246-247).

<sup>27</sup> BRICAUD, 1905 ; JOLY, 1938 ; LADRET, 1976 ; COMBES, 2008 ; DECRAENE, 2008 ; CHOMARAT, 2012 ; IMBERT, 2013.

<sup>28</sup> BOSSU, 1950-1985 ; LE BIHAN, 1966, 1973.

<sup>29</sup> PLAIDEUX, 2010. La présence de « décors » maçonniques (tabliers, cordons, voire sautoirs) est parfois évoquée dans des inventaires après décès de francs-maçons sous l'Ancien Régime. Signalons toutefois que l'un des deux témoins de Bourgelat, lors de son mariage avec Julie-Adélaïde Trusson, le 17 février 1773 à Paris (paroisse Saint-Eustache) était maçon. Il s'agit de son notaire, René Poulitier (1720-1799), qui avait rédigé, treize jours plus tôt, son contrat de mariage (Arch. nat., Minutier central, étude xxxiii, liasse 593). Poulitier appartient à la loge parisienne *Saint-Étienne de la Vraie et Parfaite Amitié* où il figura, avec son fils, sur les tableaux de 1779 à 1781 (LE BIHAN, 1966, p. 404). L'autre témoin de Bourgelat était son fidèle collaborateur Chabert.

<sup>30</sup> Bibl. Hist. Ville de Paris, ms. 617, fol. 695, cité par CHEVALLIER, 1994, p. 220 ; CHEVALLIER, 1988, p. 32 et 111. Un document mis récemment au jour évoque l'existence d'une loge à Lyon dès 1734 (IMBERT, 2013, p. 29).

en revanche très mal renseigné, faute de documents, sur les loges locales avant 1750<sup>31</sup>, année où, par ailleurs, Casanova fut reçu maçon à Lyon par l'intermédiaire d'un « respectable personnage » rencontré chez le marquis de Rochebaron, gouverneur pour le roi en Lyonnais, Forez et Beaujolais<sup>32</sup>. Pour la période postérieure, la maçonnerie lyonnaise fut surtout – mais non exclusivement – dominée par la personnalité du négociant Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824), initié lui aussi en 1750 et pionnier d'un mysticisme se matérialisant dans le « rite écossais rectifié »<sup>33</sup>.

### 1. Un article de la presse antimaçonnique

Notre attention a toutefois été attirée par un article, intitulé « La Franc-Maçonnerie dans le département de l'Isère », publié dans les livraisons de janvier à juillet 1885 d'une revue mensuelle antimaçonnique, *La Franc-Maçonnerie démasquée*<sup>34</sup> (fig. 1), et dont l'auteur cachait son identité sous le pseudonyme d'« Un Allobroge ». Cette revue, créée en mars 1884 par un ancien rédacteur du journal légitimiste et ultramontain *L'Univers*, le publiciste Alfred Rastoul (1832-1905), bénéficia du vigoureux patronage de Mgr Amand-Joseph Fava (1826-1899) (fig. 2), évêque de Grenoble (1875-1899), un mois avant la publication, par le pape Léon XIII, de l'encyclique *Humanum Genus* condamnant le « relativisme philosophique et moral » de la franc-maçonnerie.

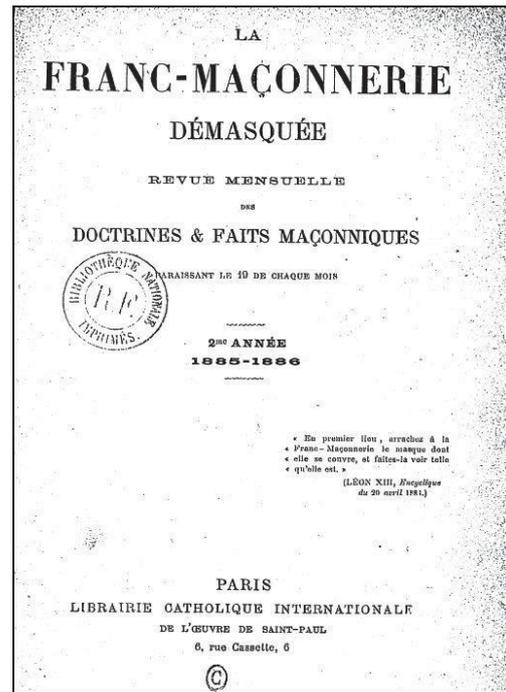


Figure 1 : La revue *La Franc-Maçonnerie démasquée* (BnF, 8-H-5007).

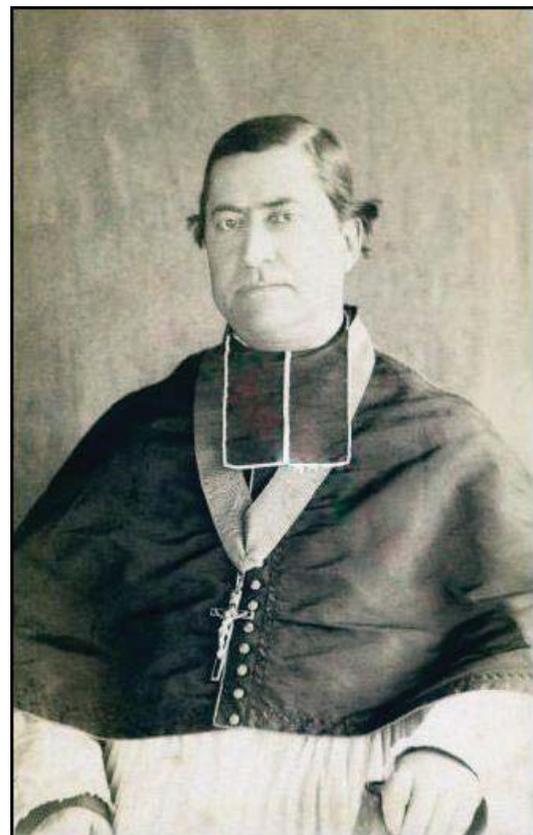


Figure 2 : Mgr Amand-Joseph Fava, évêque de Grenoble (coll. part.).

<sup>31</sup> Il y aurait eu trois loges à Lyon en 1744 : *Les Amis Choisis*, *L'Amitié* et *Les Vrais Amis*. Une *Grande Loge des Maîtres Écossais de Saint-Jean de Lyon* y est attestée en 1746 (LE BIHAN, 1990, p. 110-112 ; IMBERT, 2013, p. 55-57).

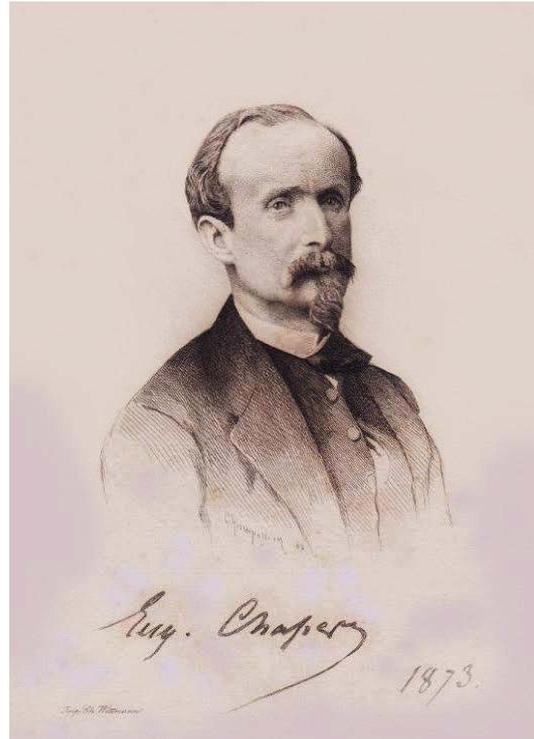
<sup>32</sup> Casanova ne donne malheureusement pas le nom de ce « respectable personnage », y compris dans le manuscrit original des *Mémoires de ma vie* (Bibl. nat. de France, ms. naf 28604/3 fol. 9v°). Claude Bourgelat fréquenta lui aussi François de La Rochefoucauld, marquis de Rochebaron (1687-1766) (MOULÉ, 1918, p. 378).

<sup>33</sup> JOLY, 1938.

<sup>34</sup> Cette revue, qui a fait l'objet d'une thèse par JARRIGE (1999), fut qualifiée de « meilleur des périodiques antimaçonniques » par le nombre de documents authentiques qu'il publia (HEADINGS, 1949, p. 296 ; BARRAL, 1962, p. 287).

Il semblerait d'ailleurs que cette encyclique ait été inspirée par une lettre pastorale du même évêque, datée du 18 janvier 1884 et remise par ses propres soins au souverain pontife lors de la longue audience qui lui fut peu après accordée. Sous l'impulsion de Mgr Fava, précise son biographe, « Grenoble devint, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'un des principaux centres antimaçonniques<sup>35</sup> ». Cet antimaçonnisme catholique s'enflamma avec véhémence en réaction aux mesures de laïcisation entreprises par les premiers gouvernements de la Troisième République où siégeaient nombre de maçons : suppression du repos dominical obligatoire, dissolution et expulsion des jésuites, harcèlement et dispersion des congrégations, réorganisation du conseil supérieur de l'Instruction publique, sécularisation des cimetières, suppression des prières publiques<sup>36</sup>, etc.

Certains des documents, utilisés dans l'article « La Franc-Maçonnerie dans le département de l'Isère », ayant pu être localisés dans le fonds Chaper des Archives départementales de l'Isère, à l'exclusion malheureusement de ceux relatifs au texte qui nous intéresse ici<sup>37</sup>, l'historien Pierre Barral<sup>38</sup> proposa en 1969 d'identifier son auteur à Eugène Chaper (1827-1890) (**fig. 3**). Originaire de Grenoble et fils de préfet, Chaper fut successivement élève de l'École polytechnique, officier du génie, indus-



**Figure 3 : Eugène Chaper (1827-1890)**  
(coll. Jean-Marc Barféty)

triel et également député « centre droit » de l'Isère (1871-1876)<sup>39</sup>. Retiré en son château d'Eybens<sup>40</sup> dans la banlieue grenobloise, il se consacra à l'histoire locale, présida l'Académie delphinale et rassembla une collection considérable d'ouvrages rares, de manuscrits et d'autographes. Cette érudite activité lui valut d'être qualifié de « prince des bibliophiles dauphinois » par l'historien médiéviste Ulysse Chevalier<sup>41</sup>. À défaut d'avoir été l'auteur de

<sup>35</sup> AUBERT, 1967, col. 747 ; JARRIGE, 1999, p. 56.

<sup>36</sup> POULAT, 1967, p. 208-209, cité par JARRIGE, 1999, p. 19, note 1 ; CHOLVY et HILAIRE, 1986, p. 21-33.

<sup>37</sup> En particulier sous la cote J 541 (BARRAL, 1957, p. 374). M<sup>me</sup> Hélène Viallet, directrice des Archives départementales de l'Isère, a bien voulu nous signaler que la correspondance que nous allons évoquer ci-après n'était pas conservée en son établissement (courriel du 12 juillet 2012). Ces documents sont également absents de la Bibliothèque municipale de Grenoble (courriel du 26 juillet 2012) et des Archives départementales de la Drôme (courriel du 8 mars 2013). Eugène Chaper détint aussi de nombreuses archives du « Philosophe inconnu », Louis-Claude de Saint-Martin (1843-1903), par héritage des Perier, propriétaires du château de Vizille (Bibl. mun. Grenoble, fonds Prunelle de Lière).

<sup>38</sup> BARRAL, 1969, p. 506, note 6. Cette identification fut admise sans restriction par PORSET, 1998, p. 157.

<sup>39</sup> ROBERT et COUGNY, 1890, p. 46 ; GINON, 1892 ; HAMON, 1959.

<sup>40</sup> Mgr Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, titulaire du siège de Grenoble (1779-1788), l'un des rares évêques français francs-maçons d'Ancien Régime selon Pierre Chevallier, se suicida le 6 octobre 1788 dans le proche château d'Herbeys (CHEVALLIER, 1988, p. 101, et surtout 1996, p. 226-234).

<sup>41</sup> CHEVALIER, 1886-1887, p. 177. Eugène Chaper publia un certain nombre de documents historiques, notamment sous le pseudonyme « Un vieux bibliophile dauphinois » : *Études de bibliographie dauphinoise* (onze livraisons, 1870-1890), et *Recueil de documents relatifs à l'histoire politique, littéraire, scientifique, à la bibliographie, à la statistique etc., du Dauphiné* (six livrai-

l'article, Eugène Chaper fut sans nul doute le fournisseur de la documentation utilisée dans ce travail<sup>42</sup>.

En effet, et comme l'avait signalé dès 1914 Edmond Maignien<sup>43</sup>, conservateur en chef de la bibliothèque municipale de Grenoble et connaisseur très éclairé des fonds locaux, le véritable auteur de ce texte signant « Un Allobroge » n'était pas Chaper, mais un certain Albert Desplagnes (1832-1909). Originaire de Grenoble, Desplagnes entra dans la magistrature après ses études de droit et fut successivement substitut à Nyons (1858-1861), à Montélimar (1861-1867), procureur impérial à Embrun (1867-1868), à Die (1868-1872)<sup>44</sup>, procureur de la République à Saint-Marcellin (1872-1873), à Vienne (1873-1877) où il présida la société Saint-Vincent-de-Paul, puis à Grenoble (1877-1878) où il dirigea par ailleurs le conseil de fabrique de la paroisse Saint-Louis. Engagé à droite, il s'était fait remarquer de la Chancellerie dès l'orée de sa carrière par son caractère ardent et ses prises de positions politiques, notamment à Montélimar où il avait mis en ébullition les milieux radicaux locaux<sup>45</sup>.

---

sons, 1881-1888, les trois dernières sous le titre *Documents dauphinois*) (BARFÉTY, 2013, *verbo* Chaper).

<sup>42</sup> Vient renforcer cette hypothèse la citation, au début de l'article en question, d'un ouvrage d'Augustin Perier, *Histoire abrégé du Dauphiné de 1626 à 1826*, qu'Eugène Chaper, son petit-neveu par alliance, avait lui-même introduit, annoté et publié à Grenoble en 1881 (BARFÉTY, 2013, *verbo* Perier).

<sup>43</sup> MAIGNIEN, 1914, p. 384. Chaper étant décédé et Desplagnes encore vivant, le pseudonyme « Un Allobroge » n'apparut pas dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes du Dauphiné*, publié antérieurement par le même auteur en 1892 (MAIGNIEN, 1892).

<sup>44</sup> En mars 1871, il reprocha énergiquement à Adolphe Crémieux, garde des Sceaux du Gouvernement provisoire de 1870, la vaste épuration de la magistrature qu'il avait entreprise (DESPLAGNES, 1871).

<sup>45</sup> « Montélimar, une sorte de pays corse qui forme une zone à part, même dans la Drôme dont le tempérament est certes peu modéré », précisait sans rire Eustache Bonafous, premier président de la cour d'appel de Grenoble, dans une lettre, tendant à justifier Desplagnes, adressée en 1878 au garde des Sceaux (Arch. nat., BB<sup>6</sup> II 124, dossier

Nommé substitut du procureur général près la cour d'appel de Chambéry le 28 avril 1878<sup>46</sup>, il refusa cette mutation, démissionna de la magistrature<sup>47</sup>, s'inscrivit au barreau de Grenoble et commença une carrière de journaliste catholique militant. Il fut l'un des animateurs de la *Revue catholique des institutions et du droit*<sup>48</sup>, et rédacteur, notamment sous son propre nom, de la revue *La Franc-Maçonnerie démasquée*. Bien plus, Desplagnes fonda en novembre 1886 un hebdomadaire local d'inspiration conservatrice, *Le Dauphiné catholique*, devenu en janvier 1888 *Le Vrai Dauphiné*<sup>49</sup>, journal où fut d'ailleurs reproduit, cette même année, l'article qui nous intéresse<sup>50</sup>.

Avant même d'étudier en détail ce document, nous prions le lecteur de bien vouloir en prendre connaissance dans sa totalité (**fig. 4**).

---

Jean-Marc-Albert Desplagnes, lettre de Bonafous à la Chancellerie, 12 mars 1878).

<sup>46</sup> « Nouvelles judiciaires. Nominations et promotions », *La France judiciaire*, 1876-1877, 3<sup>e</sup> partie, p. 135, et 1877-1878, 3<sup>e</sup> partie, p. 105 ; HAMON, 1965. Sur l'épuration de la magistrature au début de la Troisième République, CLÈRE, 2000.

<sup>47</sup> *L'Impartial des Alpes*, 21 mai 1878, p. 2.

<sup>48</sup> TARDIVEL, 1890, p. 264, 406-407 ; FILLON, 2001. Dans la livraison d'octobre 1896 de cette revue, il se félicitait que l'ouvrage de Diana Vaughan sur *Le 33<sup>e</sup> Crispi* confortât ses vues (article reproduit dans la *Revue mensuelle religieuse, politique, scientifique*, n° 35, novembre 1896, p. 652-653).

<sup>49</sup> ROUSSET, 1900, p. 39-40. Référence aimablement communiquée par M. Jean-Marc Barféty, que nous remercions vivement. M. Barféty est le créateur et l'animateur d'un remarquable site dédié à la bibliographie et à la bibliophilie du Dauphiné : [www.bibliotheque-dauphinoise.com](http://www.bibliotheque-dauphinoise.com).

<sup>50</sup> BARRAL, 1957, p. 373-374, note 1. L'exemplaire du *Vrai Dauphiné* de la Bibl. nat. de France (cote JO-91501) n'est pas consultable, même sur demande spéciale de dérogation (« hors d'usage, papier brûlé, cassant »).

Une lettre du 21 décembre 1745 confirme un autre fait déjà connu : « Vous allez avoir, dit-il à M. du Vivier, bien de la besogne, mon T. C. F. R. D. V. et S. F., puisque vous aurez dans le régiment de Gathinois bien des FF. », qu'on m'assure avoir besoin de beaucoup d'instruction. Je vous recommande particulièrement le V. F. de Villomar, major de ce régiment, qui est bien digne de se mettre à la tête de tous nos FF. de Gathinois, *en lui recommandant surtout de ne pas multiplier dans le militaire des clartés qui n'y ont déjà que trop d'étendue.* »

L'armée était, déjà en 1745, envahie par la secte. M. de Saint-Michel semble craindre même que l'invasion soit trop complète ! Il est souvent question dans ces lettres des FF. de Bourgelat et de Chambonas, évidemment revêtus de grands pouvoirs et de hautes dignités maçonniques. La secte n'oublie pas les siens. Le nom de M. de Bourgelat, donné au siècle dernier à une rue de Lyon, a été maintenu par la Maçonnerie régnaute. On ne peut donc douter des services que cet homme a rendus à l'association. En 1746, M. de Saint-Michel mande qu'il a été reçu à Lyon par le F. de Bourgelat, dans « une Loge céleste convoquée pour lui, où l'on se trouvait 18; que devant lui on avait fait la réception d'un frère, de deux maîtresses et d'une apprentisse, et qu'on avait fort bien soupé en Loge... » Dans cette même lettre est une observation à noter : « J'ai assuré, dit-il, au F. de Bourgelat que si votre Loge n'avait pas eu d'heureuses suites, c'est que là où il y a des dames, la stabilité y règne rarement... »

Le ton général de ces lettres est léger et il y règne un mysticisme particulier d'où se dégage la certitude non pas seulement de vaines formalités et de plaisirs à peine déguisés, mais d'un secret et d'un but caché.

## VII

La première Loge dont je retrouve la trace à Grenoble est la *Concorde*, qui y existait en 1766, depuis un certain temps. Le 15 avril de ladite année, cette Loge installait dans la capitale du Dauphiné deux autres Loges, la *Parfaite union* et l'*Egalité*, pourvu de constitutions du grand-maître de l'ordre, le F. de Clermont. La *Concorde* avait à ce moment pour Vénérable le F. de la Colombière et pour surveillant M. d'Yse.

toujours une garnison nombreuse dont les principaux officiers y rapportaient, avec l'élégance de Paris, les idées *patriciennes* qui dominaient de plus en plus. Les hommes distingués de toutes les classes étaient rapprochés par une tendance commune et se retrouvaient dans des sociétés renommées pour leur urbanité et qui avaient cessé d'être exclusives. Un club à l'anglaise facilitait les conversations sérieuses; la Loge écossaise rappelait à un but moral et élevé l'ancienne institution de la Franco-Maçonnerie... Vers 1788, en effet, la secte avait en Dauphiné, à Grenoble surtout, de nombreux adeptes. Mais son invasion remontait à une époque très antérieure, et on peut en trouver des traces bien plus anciennes.

Nous avons sous les yeux les lettres originales d'une volumineuse correspondance échangée de 1745 à 1766 entre M. de Saint-Michel et le marquis du Vivier-Barnaud. Le premier habitait Crest (Drôme) où son fils était, en 1788, lieutenant des mardéchaux. Le marquis du Vivier habitait Romans. M. de Saint-Michel, dans la plupart de ses lettres, s'occupe de la Loge *céleste* dont il paraît être le chef. Il date bon nombre de ses missives *de la rade de Cyvest* et emprunte le langage symbolique de la secte, d'après lequel il s'agit de chercher « un vent droit, capable de procurer un embarquement favorable, etc... »

Un fait certain ressort de cette correspondance; c'est l'affiliation des femmes. Il est question, dans maints passages, des *sœurs maçonnés*, et il paraît qu'elles étaient fort nombreuses. Le 19 novembre 1745, M. de Saint-Michel mande à M. du Vivier qu'il a reçu « les règlements qui sont en 40 ou 50 articles et un entre autres disant de ne recevoir *maîtresses* les *sœurs apprentissés* qu'après trois mois de noviciat. » Et plus loin : « Je voudrais bien que vos affaires vous permissent de venir à la réception que je dois faire de nos chères sœurs... » Très fréquemment il envoie ses « tendres hommages » aux *chères sœurs* de Romans ou de Valence, ou transmet à son « cher Frère » les « tendres souvenirs » des sœurs de Crest et lieux environnants. Nous croyons inutile de citer, d'après ces lettres, les noms des « Sœurs » dont il parle. Il suffit qu'on sache que la secte avait, déjà en 1745, fait des dupes et des victimes parmi les femmes des meilleures familles; nous ne voulons livrer à la publicité aucun de ces noms. C'est assez de publier ceux des hommes égarés dans ces repaires.

## 2. « La Franc-Maçonnerie dans le département de l'Isère »

Après avoir brossé un tableau général de la franc-maçonnerie dauphinoise à la fin de l'Ancien Régime, « Un Allobroge » (Albert Desplagnes), à l'appui de documents très vraisemblablement communiqués par Eugène Chaper, évoque ses origines locales<sup>51</sup> :

« Vers 1788, en effet, la secte avait en Dauphiné, à Grenoble surtout, de nombreux adeptes. Mais son invasion remontait à une époque très antérieure, et on peut en trouver des traces bien plus anciennes.

« Nous avons sous les yeux les lettres originales d'une volumineuse correspondance échangée de 1745 à 1766 entre M. de Saint-Michel et le marquis du Vivier-Barnave<sup>52</sup>. Le premier habitait Crest (Drôme) où son fils était, en 1788, lieutenant des maréchaux. Le marquis du Vivier habitait Romans. M. de Saint-Michel, dans la plupart de ses lettres, s'occupe de la Loge céleste dont il paraît être le chef. Il date bon nombre de ses missives de la rade de Crest et emprunte le langage symbolique de la secte, d'après lequel il s'agit de chercher "un vent droit, capable de procurer un embarquement favorable, etc..." »

Sans doute convient-il, avant de continuer cette lecture, d'identifier les personnages cités. Pons-Laurent-François de Bruyères, baron de Saint-Michel, né et ondoyé le 14 mars 1702, fut baptisé le 8 juin 1703 à Crest<sup>53</sup>. Il était le fils de Jean-François de Bruyères de Saint-Michel et de Marie-Anne de Lers. Officier dans les régiments de Chartres Cavalerie puis de Beaujolais Infanterie, il fut lieutenant du roi à Crest, coseigneur de Valernes en Provence, et fut nommé en 1751 syndic du clergé et de la noblesse de Crest<sup>54</sup>. Il avait épousé le 24 janvier 1722 à Valréas Marie de Reynier, veuve

du marquis des Isnards et fille de Jean Reynier, gentilhomme du Comtat et capitaine de dragons, et de Marie de Bonné d'Honières<sup>55</sup>. Ce chevalier de l'ordre de Saint-Louis, syndic de la noblesse de Dauphiné, lieutenant des maréchaux de France, mourut à Crest le 29 juin 1785 et fut enseveli le 1<sup>er</sup> juillet dans le tombeau de sa chapelle<sup>56</sup>. Son fils, François-Pons-Laurent-Jacques-Louis de Bruyères, né et ondoyé à Crest le 5 novembre 1729<sup>57</sup>, fut nommé maréchal de camp le 1<sup>er</sup> janvier 1785<sup>58</sup>.

Quant à son correspondant, il s'agit de Ferdinand-Bruno du Vivier, *alias* marquis du Vivier-Barnave. Baptisé en la maison familiale le 7 octobre 1714, paroisse Sainte-Madeleine de Besançon<sup>59</sup>, il était le fils de Justin-Bruno, seigneur de Pennes et de Barnave, et de Catherine de Fay de Veunes. Enseigne, lieutenant puis capitaine au régiment de Royal Vaisseaux Infanterie<sup>60</sup>, il participa au siège de Philippsbourg en 1734, contribua à la défense de Linz en 1742, puis se retira avec quelques infirmités à Romans, en son hôtel des Allées<sup>61</sup>. Il épousa le 27 avril 1748, en l'église Saint-Hugues de Grenoble, Marie-Françoise de Bois-sac, fille de François, seigneur de Cuirieu et Saint-Didier de La Tour-du-Pin, et de Pétronille de Garnier de Saint-Laurent<sup>62</sup>, et devint seigneur de Veunes. Il mourut à Romans le 12

<sup>55</sup> Arch. mun. Valréas, GG 18, mariages 1714-1763.

<sup>56</sup> Arch. dép. Drôme, 1 Mi 103/R16, Crest, BMS 1781-1793.

<sup>57</sup> Arch. dép. Drôme, 1 Mi 103/R12, Crest, BMS 1725-1738.

<sup>58</sup> BRUN-DURAND, 1900, p. 145 ; BODINIER, 2009, p. 388-389.

<sup>59</sup> Arch. mun. Besançon, GG 62, Paroisse Sainte-Madeleine, baptêmes (1706-1719) ; SAVY, 1921, p. 122, donne par erreur l'année 1713.

<sup>60</sup> Le régiment Royal Vaisseaux fut « maçonnisé » assez tôt : la loge *Saint-Jean-de-Jérusalem de la Tendre Amitié* y fut constituée dès le 14 juin 1745 par *L'Heureuse Rencontre* de Brest (LE BIHAN, 1990, p. 319).

<sup>61</sup> Neveu de Lally-Tollendal (frère utérin de son père), Du Vivier fut profondément affecté par son exécution en place de Grève, le 9 mai 1766 (SAVY, 1921, p. 123-127).

<sup>62</sup> Arch. dép. Isère, 9NUM/AC185/60, Grenoble, Paroisse Saint-Hugues, BMS 1746-1750.

<sup>51</sup> Pour la bonne compréhension, nous reproduisons en italiques ce texte composé dans l'article original en caractères romains, et nous soulignons les expressions qui y firent l'objet d'une composition spéciale en italiques.

<sup>52</sup> L'auteur a écrit « du Vivier-Barnave », moins probablement par lapsus que par faute de lecture.

<sup>53</sup> Arch. dép. Drôme, 1 Mi 103/R10, Crest, BMS 1699-1713.

<sup>54</sup> LA CHENAYE-DESBOIS et BADIÉ, 1864, col. 439-441 ; RIVOIRE DE LA BATIE, 1867, p. 115 ; LA-CROIX, 1883, p. 195-196.

octobre 1778 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de Veaunes<sup>63</sup>. Poursuivons :

« Un fait certain ressort de cette correspondance ; c'est l'affiliation des femmes. Il est question, dans maints passages, des sœurs maçonnes, et il paraît qu'elles étaient fort nombreuses. Le 19 novembre 1745. M. de Saint-Michel mande [= signale] à M. du Vivier qu'il a reçu "les règlements qui sont en 40 ou 50 articles et un entre autre disant de ne recevoir maîtresses les soeurs apprentissés qu'après trois mois de noviciat". Et plus loin : "Je voudrais bien que vos affaires vous permettent de venir à la réception que je dois faire de nos chères sœurs..." Très fréquemment, il envoie ses "tendres hommages" aux chères sœurs de Romans ou de Valence, ou transmet à son "cher Frère" les "tendres souvenirs" des sœurs de Crest et lieux circonvoisins. Nous croyons inutiles de citer, d'après ces lettres, les noms des "Sœurs" dont il parle. Il suffit qu'on sache que la secte avait, déjà en 1745, fait des dupes et des victimes parmi les femmes des meilleures familles ; nous ne voulons livrer à la publicité aucun de ces noms. C'est assez de publier ceux des hommes égarés dans ces repaires. »

Retenons de ce passage, que nous discuterons plus loin, l'initiation des femmes, avec l'évocation des grades d'apprentie et de maîtresse – en dépit de leur exclusion des « loges régulières » rappelée par les *Constitutions* d'Anderson (1723) –, et l'existence de statuts ou de règlements datés, semble-t-il eux aussi, de cette année 1745<sup>64</sup>. Quant aux noms des « sœurs maçonnes », il s'agit très vraisemblablement d'épouses de membres de la loge. Dans une autre lettre, M. de Saint-Michel signale la présence de « frères » dans le régiment de Gâtinais que Du Vivier est amené à fréquenter, peut-être pour y exercer un commandement :

« Une lettre du 21 décembre 1745 confirme un autre fait déjà connu : "Vous allez avoir, dit-il à M. du Vivier, bien de la besogne, mon T.C.F.R.D.V. et S.F."<sup>65</sup>, puisque vous aurez dans le régiment de Gatinois bien des FF. : qu'on m'assure avoir besoin de beaucoup d'instruction. Je vous recommande particulièrement le V.F. : de Villemur, major de ce régiment, qui est bien digne de se mettre à la tête de tous nos FF. : de Gatinois, en lui recommandant surtout de ne pas multiplier dans le militaire des clartés qui n'y ont déjà que trop d'étendue".

« L'armée était déjà, en 1745, envahie par la secte. M. de Saint-Michel semble craindre même que l'invasion soit trop complète ! »

Ici, après l'évocation des dames, vient une allusion sans ambiguïté à la franc-maçonnerie militaire au sein de Gâtinais Infanterie, régiment connu par ailleurs pour être doté en son sein, dès 1742, d'une loge maçonnique qui, en cette même année, initia à Brest des officiers de marine<sup>66</sup>. Nous identifions le « V[énéable] F[rère] de Villemur (sic) » à Paul Guyhou de Villaumur, né vers 1709 de Pierre, écuyer, conseiller du roi, garde et dépositaire des bannières et archives du Châtelet de Paris, et de Claude-Denise-Françoise-de-Paule de Berthelie<sup>67</sup>. Major du régiment de Gâtinais (...-

<sup>63</sup> Arch. mun. Romans-sur-Isère, GG 18, Paroisse Saint-Nicolas, BMS 1776-1792 ; Arch. dép. Drôme, 5 Mi 16 R2, Veauens, BMS 1740-1792.

<sup>64</sup> Nous ne connaissons pas d'autre règlement maçonnique daté de 1745 que les statuts, en 48 articles, de la loge Saint-Jean de Jérusalem de Paris (*alias* Grande Loge de France) dressés par le grand maître Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont. Il n'y est fait mention ni des interstices requis entre les grades, ni évidemment de l'initiation des femmes (LE BIHAN, 1973, p. 391-401 ; LIGOU, 2000, t. 1, p. 75). Voir surtout *infra* note 92.

<sup>65</sup> Traduction proposée : « mon Très Cher Frère... », la suite est difficile à interpréter, et il n'est pas impossible que se trouve ici une erreur de transcription. Les lettres « D.V. » peuvent se rapporter à « Du Vivier », et « S.F. » à « Sublime Félicité ». Sur l'ordre de la Félicité, voir *infra* dans le texte.

<sup>66</sup> Arch. nat., Marine B<sup>2</sup> 317, fol. 3, 18 et 390, lettres de Maurepas, secrétaire d'État de la Marine, à Rochambeau, chef d'escadre à Brest, et au marquis de Breteuil, secrétaire d'État de la Guerre, citées par CHEVALLIER, 1968, p. 159-160, et 1996, p. 57-58 et 288-289.

<sup>67</sup> Au décès de son père, Paul Guyhou de Villaumur était « âgé de douze ans ou environ » (Arch. nat., Y 4348, avis des parents et élection des tuteurs, 10 juin 1721). Fin 1749, il était dit « écuyer, capitaine au régiment de Lorraine Infanterie, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-champs, paroisse Saint-Roch » lors de l'élection des tuteurs des mineurs Beaudet de Morlet, ses neveux à la mode de Bretagne (Arch. nat., Y 4991A, 7 janvier 1750, procuration en date du 28 décembre 1749). Une procuration du 5 mars 1751 le signale comme chevalier de l'ordre de Saint-Louis (Arch. nat., Minutier central, étude LIII, liasse 331).

1749)<sup>68</sup>, Villaumur fut ensuite lieutenant-colonel du régiment de Lorraine (...1759-1762...)<sup>69</sup>.

Poursuivons pour aboutir au passage le plus intéressant :

« Il est souvent question dans ces lettres des FF. : de Bourgelat et de Chambonas, évidemment revêtus de grands pouvoirs et de hautes dignités maçonniques. La secte n'oublie pas les siens. Le nom de M. de Bourgelat, donnée au siècle dernier à une rue de Lyon<sup>70</sup>, a été maintenu par la Maçonnerie régnante. On ne peut donc douter des services que cet homme a rendus à l'association. En 1746, M. de Saint-Michel mande [= signale] qu'il a été reçu à Lyon par le F. : Bourgelat, dans "une Loge céleste convoquée pour lui, où l'on se trouvait 18 ; que devant lui on avait fait la réception d'un frère, de deux maîtresses et d'une apprentisse, et qu'on avait fort bien soupé en Loge...". Dans cette même lettre est une observation à noter : "J'ai assuré, dit-il, au F. : de Bourgelat que si votre Loge n'avait pas eu d'heureuses suites, c'est que là où il y a de dames, la stabilité y règne rarement..." »

Ce paragraphe évoque Bourgelat, notamment avec la particule, usage que l'on rencontre parfois<sup>71</sup>. Nul doute quant à l'identité du personnage cité. La rareté du patronyme l'identifie bien, sans ambiguïté, à Claude, alors directeur de l'académie d'équitation de Lyon où il officia de 1740 à 1765. En se souvenant que l'article est l'œuvre d'un polémiste, on oubliera, à propos du nom de la rue, la remarque oiseuse et non justifiée !

Une expression retient au passage notre attention, celle de « loge céleste ». Ce terme est généralement évoqué par les francs-maçons

pour désigner leur propre paradis, à « l'Orient éternel » : il s'agit en effet de la loge où ils aspirent à « maçonner » dans la béatitude *post mortem*. Cette hypothèse ne pouvant être ici retenue, l'expression de « loge céleste » pourrait aussi se rapporter au nom même (ou « titre distinctif ») de la loge, à savoir *La Céleste*. Cette deuxième hypothèse ne semble pas non plus pouvoir être ici retenue, puisque cette dénomination est ici employée pour désigner deux loges bien distinctes, situées l'une à Crest, l'autre à Lyon. Troisième et dernière hypothèse : l'expression « loge céleste » pourrait éventuellement se rapporter à une loge masculine ouvrant ses travaux en loge mixte et se dénommant ainsi dans ce cadre précis, comme nous le verrons ci-après. Nous avouons toutefois n'en connaître nul autre exemple sous cette dénomination.

Si les sources de ce texte sont bien authentiques, et sa relative complexité comme la fort probable entremise de l'érudit Eugène Chaper plaident à l'évidence en faveur de sa véracité, deux hypothèses s'imposent maintenant à nous à propos de l'entité qui y est décrite : la première se rapporte à une loge maçonnique mixte ou d'adoption, la seconde à un « ordre paramaçonnique androgyne ».

### 3. Loges d'adoption et loges mixtes

Un certain nombre de loges maçonniques, à recrutement plutôt aristocratique, initièrent des femmes, surtout à la fin de l'Ancien Régime, dans le cadre bien connu de « loges d'adoption » annexées aux loges masculines. Les « tenues » d'adoption répondaient à un rituel spécifique, tout à fait distinct de celui de la loge principale et fortement influencé par l'Ancien Testament, en particulier par le texte de la Genèse et l'évocation du Jardin d'Eden. Y figuraient les thèmes de l'Arche de Noé, de l'Échelle de Jacob et de la Tour de Babel. Jan Snoek a montré la parenté de ces rituels avec le *Paradis perdu* de John Milton<sup>72</sup>.

Il exista toutefois plus tôt, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des loges pratiquant la mixité, sans recourir à un atelier spécifique dédié aux

<sup>68</sup> ANONYME, 1749, p. 205.

<sup>69</sup> MONTANDRE-LONCHAMPS, 1759, p. 248 ; 1760, p. 256 ; 1762, p. 231. Le régiment de Gâtinais fut incorporé au régiment de Lorraine en 1749.

<sup>70</sup> Cette rue fut ouverte et reçut le nom de Bourgelat peu après son décès survenu en 1779 (CHAMBET, 1824, p. 562 ; ANONYME, 1867, p. 123 ; VACHET, 1902, p. 88).

<sup>71</sup> Voir par exemple une lettre de d'Alembert au comte de Tressan en date du 17 juin 1755 (MOUREAU, 1986, p. 129), et une lettre de Turgot, alors intendant de Limoges, adressée le 23 juillet 1767 à Du Cluzel, intendant de Tours (Arch. dép. Indre-et-Loire, C 358, citée par DUMAS, 1894, p. 412).

<sup>72</sup> SNOEK, 2012, p. 152-157.

dames<sup>73</sup>. Faut-il voir ici, dans l'expression « loge céleste » – qui pourrait d'ailleurs précisément se rapporter au Jardin d'Eden –, l'évocation d'un atelier maçonnique recevant aussi bien des hommes que des femmes, comme invite à l'imaginer le passage relatif à la « loge » de Bourgelat où auraient été initiés, en une seule et même séance, « un frère, deux maîtresses et une apprentisse » ? Cette réception ne relevait-elle pas toutefois, dans la maçonnerie classique, de rituels et de décors de loge bien différents, il est vrai réalisables le même jour dans des « tenues » successives ?

Dans l'état actuel de la recherche, les premières loges recevant des femmes apparaissent effectivement peu avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>, notamment à Marseille<sup>75</sup>, à Bordeaux (*L'Anglaise*) en 1746<sup>76</sup>, à Brioude (*Saint-Julien*) en 1747<sup>77</sup>, à Iéna en 1748, à Copenhague en 1750<sup>78</sup>, à La Haye aux Provinces-Unies (*Loge de Juste*) en 1751<sup>79</sup>.

#### 4. Une société paramaçonnique à recrutement mixte : l'ordre de la Félicité

Le terme même de « loge », ainsi que l'évocation des premier et troisième grades de la franc-maçonnerie féminine (« apprentisse » et « maîtresse »), et enfin la conclusion quant à l'échec de la loge de Bourgelat consécutive à la réception des femmes, sont trois éléments évoquant évidemment la franc-maçonnerie. Nous avons toutefois remarqué, dans la présente lettre adressée par Bruyères de Saint-Michel à Du Vivier, que l'éditeur, point capital, a signalé et donné l'exemple de l'utilisation d'un vocabulaire nautique. Cet usage, inconnu

de la franc-maçonnerie, est spécifique à l'ordre de la Félicité, une « société paramaçonnique androgyne » selon la terminologie des spécialistes, c'est-à-dire une des quelques sociétés secrètes de l'époque empruntant à la maçonnerie le serment et la pratique d'un rituel, mais s'ouvrant aux femmes. Il ne fut d'ailleurs pas toujours facile, de l'« extérieur », de différencier loges d'adoption et « escadres » de l'ordre de la Félicité. S'y fourvoyèrent aussi bien la police royale<sup>80</sup> que l'autorité ecclésiastique et, pour son État d'Avignon en 1744, le pape lui-même, Benoît XIV<sup>81</sup> ! Claude-André Vuillaume (1766-1833), maçon pourtant blanchi sous le harnois, les confondait encore dans son *Tuileur* publié en 1820<sup>82</sup>.

On distinguait quatre grades au sein de la Félicité : « mousse », « patron », « patron salarié » et « chef d'escadre », et ses membres se qualifiaient entre eux de chevaliers et de chevalières. Ces grades et expressions n'apparaissent pas dans le texte cité où nous avons toutefois remarqué, second point capital, une évocation du « Frère de Chambonas », qui se trouvait être le grand maître de l'ordre de la Félicité.

Faute d'archives substantielles, et en n'accordant crédit qu'avec précaution aux relations plus tardives<sup>83</sup>, l'histoire de l'ordre de la Félicité<sup>84</sup>, assez obscure, est surtout connue par

<sup>73</sup> SNOEK, 2011, p. 142.

<sup>74</sup> BURKE et JACOB, 2011, p. 100. Vers 1738 à Lunéville, une femme, la comtesse de Grandville, aurait appartenu à une loge de la cour du roi Stanislas (CHEVALLIER, 1994, p. 165-166 et 177).

<sup>75</sup> HIVERT-MESSECA, 1997, p. 56.

<sup>76</sup> BURKE et JACOB, 2011, p. 165 ; SNOEK, 2012 ; p. 49.

<sup>77</sup> CHEVALLIER, 1980, p. 15-16 et 86.

<sup>78</sup> SNOEK, 2012, p. 47.

<sup>79</sup> BURKE et JACOB, 2011, p. 50 ; SNOEK, 2012, p. 41.

<sup>80</sup> CHEVALLIER, 1968, p. 79 ; MARCY, 1996, p. 216 ; CHEVALLIER, 1988, t. 1, p. 202 ; 1994, p. 124. Le sujet est d'autant plus complexe que, assez tôt dans le siècle et dans des loges strictement masculines, il arrivait que les épouses des frères fussent invitées aux agapes suivant les « tenues », voire même qu'elles fussent qualifiées de maçonnes au simple titre d'épouses de maçons (HIVERT-MESSECA, 1997, p. 54).

<sup>81</sup> CHOBAUT, 1925, p. 157 ; CHEVALLIER, 1996, p. 87-88.

<sup>82</sup> VUILLAUME, 1820, p. 31, 413-432.

<sup>83</sup> THORY, 1812, p. 350-356 ; 1815, p. 50 ; DULAURE, 1824, p. 92 ; DINAUX, 1867, p. 301-314, 405-406.

<sup>84</sup> Les travaux de référence sur l'ordre de la Félicité sont dus à M. Jean-Luc Quoy-Bodin (QUOY-BODIN, 1986, et 2009, p. 152-200). Voir aussi TUCKETT, 1920. M. Quoy-Bodin distingue deux ordres de la Félicité, l'un fondé par Jean-Pierre Moët, et l'autre, *alias* ordre Hermaphrodite, co-

quelques ouvrages contemporains de son activité, apologies et rituels<sup>85</sup>, rituels où d'ailleurs est également évoqué le Jardin d'Eden<sup>86</sup>. Selon la plupart des sources, l'ordre aurait été effectivement fondé vers 1740 par Scipion-Louis-Joseph de La Garde, marquis de Chambonas († 1765), maçon avéré<sup>87</sup>, qui en assurait les fonctions de grand maître comme en font foi aussi bien un ouvrage anonyme daté de 1748<sup>88</sup>, que les brevets qu'il délivra à ses « chefs d'escadre ». Trois d'entre eux ont été transcrits par Alfred Faucheux<sup>89</sup>, le docteur Francus<sup>90</sup> et Gustave Bord<sup>91</sup>, et un quatrième reproduit par Léon Vitteaux<sup>92</sup> (fig. 5). Celui produit par Francus est une commission donnée en 1743 par Chambonas au « chef de l'escadre de Nice », Louis-François de Damas, marquis d'Anlezy (1698-1763), maréchal de camp, par ailleurs franc-maçon attesté la même année

1743<sup>93</sup>, pour élever Jean-Baptiste-Charles d'Agrain des Ubas (1710-v.1766), capitaine au régiment de Condé Infanterie, au rang de « chef d'escadre » de son régiment. Si l'on tente de procéder à un recensement des « escadres » de la Félicité, on peut ainsi citer, outre celle de ce régiment, peut-être celles de villes comme Crest, Romans, Valence et Lyon évoquées par Bruyères de Saint-Michel, et assurément celles établies à Paris<sup>94</sup>, Metz<sup>95</sup>, Ay en Champagne, Châlons<sup>96</sup>, Lyon, Yverdon<sup>97</sup>, Avignon<sup>98</sup>, Nice, Bordeaux<sup>99</sup>, la région de Caen<sup>100</sup>, etc.

Comme le montrent les dates de souscriptions des brevets délivrés, la Félicité paraît avoir connu son apogée vers 1745-1746, ainsi que le confirment les gazettes de l'époque, notamment le *Mercure de France*, cité en épigraphe, ou *L'Épilogueur politique*<sup>101</sup>.

---

fondé par le marquis de Chambonas et par Louis Sarrazin du Chambonnet [Pontails (Gard), 1722-an III], thèse reprise par HIVERT-MESSECA, 1997, p. 16-20, et DUMAS, 2012, p. 50 et 52. Bien que Chambonnet eût servi sous Chambonas au régiment d'Eu Infanterie, nous pensons que cette hypothèse, qui repose sur Thory (THORY, 1812, p. 350 ; 1815, p. 313), premier auteur à évoquer Chambonnet, ne doit pas être retenue, toutes les sources d'Ancien Régime contemporaines de la Félicité n'évoquant que le seul Chambonas comme fondateur et grand maître de cet ordre (voir *infra* notes 88 à 92). Jusqu'à preuve du contraire, nous estimons de plus, sauf éventuels particularismes locaux ou scissions difficiles à discerner dans l'état actuel des sources connues, que l'ordre de la Félicité et l'« ordre Hermaphrodite dit de la Sublime Félicité » se rapportent à la même structure.

<sup>85</sup> ANONYME, 1745 ; ANONYME, 1746 ; MOËT, 1746 ; ANONYME, 1748 ; ANONYME, s.d.

<sup>86</sup> MOËT, 1746, p. 20, 29 et 80.

<sup>87</sup> Il avait été initié dans la loge parisienne Coustos-Villeroy (CHEVALLIER, 1968, p. 47 ; 1994, p. 76-77 et 253 ; KERVELLA, 1999, p. 248-249).

<sup>88</sup> ANONYME, 1748, p. 24.

<sup>89</sup> FAUCHEUX, 1865.

<sup>90</sup> FRANCUS, 1896, p. 33-34.

<sup>91</sup> BORD, 1904.

<sup>92</sup> VITTEAUX, 1907. Le texte des brevets publiés par Bord et Vitteaux, délivrés l'un et l'autre en 1745, évoquent les statuts de l'ordre de la Félicité.

---

<sup>93</sup> FRANCESCHINI, 1965 ; Il prit part à une réunion maçonnique fin 1743 à Landau (BODINIER, 2012, p. 16-17).

<sup>94</sup> CHEVALLIER, 1968, p. 109.

<sup>95</sup> ROBERT, avocat [à Metz], *Vers sur l'ordre de la Félicité*, ms. (LECOUTEUX, 1850, p. 229, n° 1081). Cet auteur d'autres pièces versifiées à la gloire du roi, imprimées en 1744, semble devoir être identifié à Claude Robert (v. 1721-1762) avocat au Parlement de Metz (MICHEL, 1853, p. 456-457). Un poème de même titre a été publié en 1764 par François de Chennevières (1699-1779) dans ses *Loisirs* (CHENNEVIÈRES, 1764, p. 50).

<sup>96</sup> Cette « escadre » était animée par M. de Banzy (CHANDON DE BRIAILLES et BERTAL, 1906, p. XCI), probablement Nicolas-François Mérigot de Banzy, qui épousa Charlotte Godet le 15 juillet 1738 à Saint-Memmie, paroisse contiguë à Châlons-en-Champagne (Arch. dép. Marne, 2 E 596/1, Saint-Memmie, par. Saint-Pierre, BMS 1710-1764).

<sup>97</sup> BLANC, 1916, p. 550-551 ; BERNHEIM, 1994, p. 91, note 40.

<sup>98</sup> CHOBOUT, 1925, p. 157-158 ; CHEVALLIER, 1996, p. 86-88.

<sup>99</sup> CHEVALLIER, 1994, p. 301 ; BERNHEIM, 1988, p. 79 et 115.

<sup>100</sup> BEAUREPAIRE, 2004, p. 548, note 32, citant les Sérans de Saint-Loup ; QUOY-BODIN, 2009, p. 162.

<sup>101</sup> ROUSSET DE MISSY, 1745, p. 78-80.

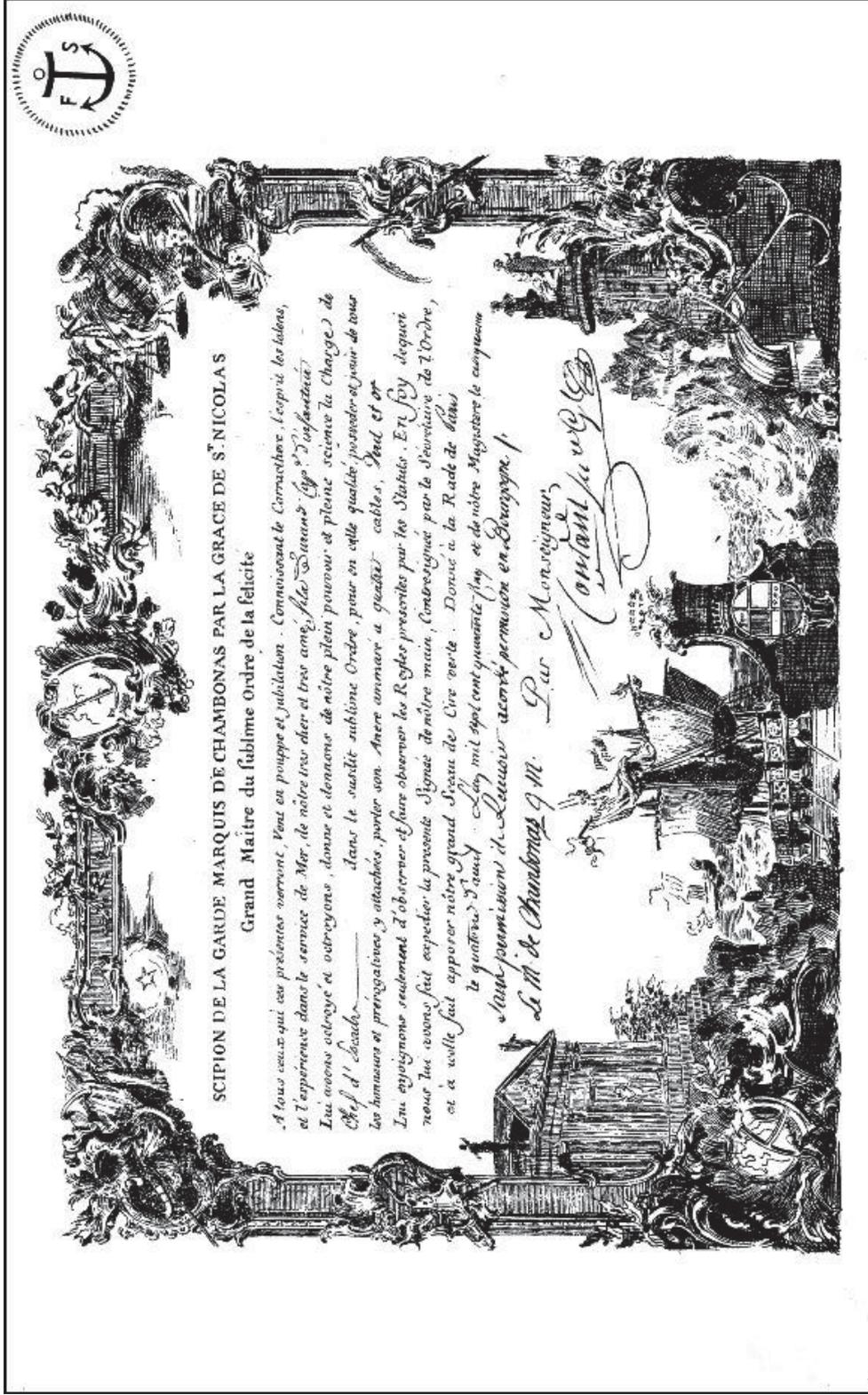


Figure 5 : Diplôme de « chef d'escadre » de la Félicité (1745) (VITTEAUX, 1907).

Elle déclina ensuite rapidement. Dès 1754, Antoine de Lérès, dans son *Dictionnaire portatif des théâtres*, citant une comédie intitulée *L'Ordre de la Félicité*, jouée à Paris aux Italiens le 20 avril 1746, précise qu'elle était principalement consacrée audit ordre, « alors en vogue »<sup>102</sup>. Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets*, évoque, en 1770, « l'ordre de la Félicité, qui est tombé dans l'avilissement, et qui n'existe plus »<sup>103</sup>. L'ordre semble avoir toutefois connu une éphémère reprise en 1771 avec le fils de Chambonas<sup>104</sup>, signalée par *Le Gazetteur cuirassé*<sup>105</sup>. Quatre années plus tard, l'*Almanach des muses* parle de la Félicité comme d'un fantôme<sup>106</sup>.

L'on est assez renseigné, en revanche, sur la personnalité et les réseaux sociaux d'un « chef d'escadre » de la Félicité en Champagne, à savoir Valentin-Philippe Bertin du Rocheret (1693-1762)<sup>107</sup>, dont il convient ici de souligner qu'il n'entretenait aucun rapport de parenté avec le ministre Henri-Léonard Bertin, protecteur de Bourgelat. Issu d'une famille de négociants enrichis dans le commerce du roi des vins, Bertin du Rocheret fut reçu avocat à Paris puis, de retour au pays, conjugua successivement les offices de président en l'élection d'Épernay, de grand voyer et de lieutenant criminel du bailliage. Au nombre des premiers francs-maçons français – il avait été initié à Paris dans la loge du duc d'Aumont dès 1737<sup>108</sup> –, il fut l'auteur d'ouvrages de généalogie et d'histoire demeurés manuscrits et conservés aujourd'hui, avec son abondante correspondance, à la Bibliothèque nationale de France et dans les bibliothèques municipales

d'Épernay et de Châlons-en-Champagne. D'intéressants extraits en ont été publiés par Chandon de Briailles et Bertal<sup>109</sup>. On y apprend ainsi que ce grand bourgeois épicurien, amateur de textes licencieux et de bonne chère, multipliant maîtresses et enfants naturels, animait à Ay<sup>110</sup> une « escadre » de l'ordre de la Félicité dont nous avons tenté d'identifier plus précisément les membres. Bertin avait ainsi reçu, au grade de « patronne », Marie-Antoinette Billecart (1706-1784), épouse de son beau-frère Isaac-Augustin Durant (1693-1753), avocat, lieutenant de la prévôté de l'hôtel et échanson de Françoise-Marie de Bourbon, veuve du Régent. Le maître des cérémonies, titulaire du grade de « patron salé », était Pierre-Gilles Hennequin (1717-1795), écuyer, seigneur de Villermont. Un prêtre avait été initié, en ce mois de mai 1746, aux grades de « mousse » puis de « patron d'eau douce », Jean-Charles Buffet († 1751), curé, depuis 1714, de Germaine<sup>111</sup>, petite paroisse forestière située à mi-distance de Reims et d'Épernay. Figuraient encore parmi les membres M<sup>lles</sup> Marguerite Deu de Rapsecourt (1715- ?) et Antoinette-Élisabeth de l'Épine<sup>112</sup>.

## 5. Bourgelat franc-maçon ?

À l'évidence, et il s'agit ici d'un aspect sur lequel les historiens de la franc-maçonnerie ne semblent pas avoir suffisamment insisté, il

<sup>102</sup> LÉRIS, 1754, p. 143.

<sup>103</sup> BACHAUMONT, 1830, p. 219.

<sup>104</sup> Victor-Scipion-Charles-Auguste de La Garde de Chambonas (1750-1830), ministre des Affaires étrangères du 17 juin au 23 juillet 1792 (MASSON, 1877, p. 184-186, qui confond père et fils à propos de la Félicité).

<sup>105</sup> THÉVENEAU DE MORANDE, 1772, p. 173.

<sup>106</sup> SAUTREAU DE MARSY, 1775, p. 80.

<sup>107</sup> GANDILHON, 1954.

<sup>108</sup> CHANDON DE BRIAILLES et BERTAL, 1906, p. LXXXVII ; CHEVALLIER, 1994, p. 68.

<sup>109</sup> CHANDON DE BRIAILLES et BERTAL, 1906, p. 251-377. Voir aussi NICAISE, 1865.

<sup>110</sup> Contrairement à la graphie adoptée par les producteurs de champagne, l'orthographe officielle de la ville d'Ay ne comporte pas de tréma sur la lettre y. La diérèse phonétique doit toutefois être observée.

<sup>111</sup> Voir sa lettre adressée à Bertin le 20 mai 1746, lors de sa nomination au grade de « patron d'eau douce » (CHANDON DE BRIAILLES et BERTAL, 1906, p. 376-377). Faute de renseignements biographiques plus précis, nous donnons la durée de son pastorat d'après ses signatures dans le registre paroissial de Germaine. Mort le 17 août 1751, il fut inhumé le lendemain en son église (Arch. dép. Marne, 2 E 299/1, BMS 1692-1792).

<sup>112</sup> CHANDON DE BRIAILLES et BERTAL, 1906, p. 373.

apparaît que la plupart des « chefs d'escadre » de l'ordre de la Félicité étaient francs-maçons. Outre le grand maître Chambonas, Bertin du Rocheret à Ay, Mérigot de Banzy à Châlons, Damas d'Anlezy à Nice, Lamolère de Feuillas à Bordeaux<sup>113</sup> ou les Sérans de Saint-Loup entre Caen et Falaise<sup>114</sup>, le cas le plus flagrant est celui de Jean-Pierre Moët (1721-1806), secrétaire du ministre d'État Saint-Florentin, publiciste, entrepreneur de l'Opéra-Comique de 1757 à 1762, traducteur de Swedenborg, secrétaire général, grand orateur puis président de la Grande Loge (1765-1767)<sup>115</sup>. On est alors porté à croire que, peu avant que ne se développent les loges d'adoption, ou parallèlement à leurs toute premières émergences, certains maçons, en créant des « escadres » de la Félicité, avaient trouvé ce biais pour apaiser la curiosité des dames à l'égard de la maçonnerie, alors strictement masculine, en les recevant dans un ordre initiatique beaucoup plus libre, et partant peut-être ainsi offrir par la mixité, *volens nolens*, les conditions propices à un inévitable marivaudage. Allait-on jusqu'à pratiquer, dans ces cercles discrets, un libertinage outré, voire des « transports en commun » comme l'insinuaient maints auteurs, de Théveneau de Morande<sup>116</sup> à Jean-François Parot<sup>117</sup>, en passant par Pierre Larousse<sup>118</sup> ? Faute de preuves, on ne saurait positivement l'affirmer. Quoique voilée par l'utilisation d'un vocabulaire nautique aisément décriptable par un dictionnaire spécifique<sup>119</sup>, la hardiesse des

propos échangés par les membres de la Félicité ne prête pourtant guère à l'ambiguïté<sup>120</sup>. Si les rituels, en présence des dames et dans leur versions imprimées, se cantonnent aux limites formelles d'une décence de principe, les chansons à l'usage de l'ordre, également cryptées et probablement destinées aux banquets réunissant les « félicitaires » à l'issue des assemblées rituelles, procèdent de la même hardiesse pour faire l'apologie de la séduction et célébrer sa finalité non dissimulée, la possession physique<sup>121</sup>.

En ce qui concerne Bourgelat, dont le nom est ici mêlé à celui du marquis de Chambonas, son appartenance à l'ordre de la Félicité nous semble vraisemblable. Sans doute groupa-t-il ainsi autour de lui, à l'instar de Bertin du Rocheret, un petit cénacle éphémère où l'on cultivait le badinage dans le Lyon du milieu du Siècle des lumières. Ce fait pourrait d'ailleurs confirmer une tradition lui attribuant une jeunesse quelque peu hédoniste<sup>122</sup>. D'autres do-

---

ticulières dans le *Glossaire nautique* (P., Firmin-Didot, 1848, 1591 p.) d'Augustin Jal, y compris dans sa récente mise à jour procurée par M<sup>lle</sup> Élisabeth Ridel.

<sup>120</sup> Le mot de passe du « patron salé », particulièrement explicite, est l'acronyme de la série suivante : « Fenouil, Orange, Violette, Thym, Renoncule, Épine-vinette ».

<sup>121</sup> Le chant *Avis sincères à Mademoiselle de \*\*\*\*, chevalière de la Félicité*, qui met en scène la béquille du Père Barnabas, relève, décripté, de l'obscénité (MOËT, 1746, p. 67-68). Une version manuscrite très augmentée dudit ouvrage de Moët (474 p.), datée de 1748 et sans doute à l'usage des « félicitaires », contenait notamment, « en écriture chiffrée », l'*Ode à Priape* et *Mon Testament*, pièces pornographiques d'Alexis Piron (ANONYME, 1863, p. 19, n° 228). M. Quoy-Bodin estime curieusement que les hardiesses de l'ordre de la Félicité doivent être entendues au sens figuré (QUOY-BODIN, 2009, p. 192).

<sup>122</sup> « *Le baron de Bormes le dit jouisseur* » précieusement, sans référence, Railliet et Moulé qui rapportent par ailleurs que Bourgelat vécut une jeunesse libertine, d'après Jean Girard (1770-1852), professeur d'anatomie puis directeur de l'École d'Alfort, qui aurait recueilli ces éléments de Chabert (RAILLIET et MOULÉ, 1908, p. 7-8 ; MAMMERICKX, 1971, p. 119 ; voir aussi COTTEREAU et WEBER-GODDE, 2011, p. 99, citant, à propos de l'enfance de Bourgelat, le *Journal* manuscrit – bientôt numérisé – de l'avocat lyonnais Léonard

<sup>113</sup> BERNHEIM, 1988, p. 78 et 115 ; CHEVALLIER, 1994, p. 300-301.

<sup>114</sup> Voir *supra* note 100.

<sup>115</sup> MOËT, 1746, p. 38-39 ; LE BIHAN, 1973, p. 285-286 ; ANONYME, 1995 ; PORSET, 1998, p. 585-586 ; LIGOU, 2006, p. 818 ; LABRIOLLES, 2013.

<sup>116</sup> THÉVENEAU DE MORANDE, 1772, p. 134 et 173.

<sup>117</sup> PAROT, 2004, p. 350 et 426.

<sup>118</sup> LAROUSSE, 1872, p. 194.

<sup>119</sup> *Dictionnaire par ordre alphabétique des termes de Marine en usage dans l'ordre de la Félicité et Dictionnaire alphabétique des explications des termes de Marine en usage dans l'ordre de la Félicité*, dans MOËT, 1746, p. 69-89 et 91-108. La « manuelle de gouvernail » y désigne l'organe masculin (p. 81 et 108), et la « sainte-barbe » son homologue féminin (p. 73 et 95). On chercherait évidemment en vain allusion à ces acceptions par-

cuments ont montré qu'il avait joui, à cette époque, d'une vie conjugale assez libre<sup>123</sup>. Loin de nous, toutefois, l'intention d'en faire un « roi de la fête » dans son acception la plus récente, même si notre profession n'est évidemment pas tenue à la discrétion et à l'éventuelle autocensure dont pourraient user les membres d'un institut religieux postulant la canonisation de leur fondateur.

∴

Claude Bourgelat fut-il à Lyon, en 1746, le maître d'une loge maçonnique pratiquant l'« adoption » en s'ouvrant aux dames ? Ou fut-il plutôt le chef d'une « escadre » de l'ordre mixte de la Félicité en n'oubliant toutefois pas, à ce propos, que ses dirigeants semblent avoir appartenu en quasi-totalité à la franc-maçonnerie ? Sur la foi de cette source unique, indirecte, assez ambivalente et parvenue en outre jusqu'à nous par le truchement d'une édition polémique, il nous paraît difficile, même si nous la croyons fort probable, d'affirmer péremptoirement sa qualité de franc-maçon. Si tel fut le cas, et c'est ce qui justifie nos réserves, Bourgelat ne semble pas avoir persisté dans cet engagement pour la période de la fin de l'Ancien Régime couverte par les archives subsistantes connues. Son caractère, pour le moins entier, se serait-il d'ailleurs durablement plié à la discipline maçonnique ? Quoi qu'il en soit, seule la mise au jour des originaux de cette correspondance, éventuellement enrichie de documents nouveaux, permettrait à cet égard de conclure.

---

Michon). Estimant avoir été financièrement abusé lors de sa vente au roi du château d'Alfort en 1765, Bormes, par ailleurs disciple de Mesmer, nourrissait évidemment une rancune tenace à l'égard de Bourgelat.

<sup>123</sup> Époux depuis 1731 d'Élisabeth Cocharde de Chiseuil (1715-1746), Bourgelat connut une paternité naturelle vraisemblablement en 1739 (LE BERRE, 2004, p. 8-10 ; COTTEREAU et WEBER-GODDE, 2011, p. 391-414 ; PLAIDEUX, 2012, p. 163).

## BIBLIOGRAPHIE

- ALEMBERT [Jean LE ROND] D' —, *Œuvres complètes*, P., A. Belin, 1822, t. 5, 480 p.
- ALLOBROGE (UN) [pseud. d'Albert DESPLAGNES], « La Franc-Maçonnerie dans le département de l'Isère », *La Franc-Maçonnerie démasquée*, t. 1 (1884-1885), n° 11, janvier 1885, p. 338-345 ; n° 12, février 1885, p. 367-373 ; t. 2 (1885-1886), n° 13, mars 1885, p. 11-19 ; n° 14, avril 1885, p. 63-70 ; n° 15, mai 1885, p. 112-119 ; n° 16, juin 1885, p. 152-162 ; n° 17, juillet 1885, p. 199-216. Texte reproduit dans *Le Vrai Dauphiné*, 18 février - 7 avril 1888.
- AMIABLE Louis, et PORSET Charles, *Une loge maçonnique d'avant 1789, la Loge des Neuf Sœurs* [dont commentaire critique en 2<sup>e</sup> partie par Charles Porset], P., Edimaf, 1989, XIX-399-239 p.
- ANONYME (1745), *Formulaire du cérémonial en usage dans l'ordre de la Félicité*, 1745, 69 p. [BnF, H-14538].
- ANONYME (1746), *Apologie de la Félicité, qui doit servir d'introduction à son histoire*, 1746, 26 p. [BnF, H-14539].
- ANONYME (s.d.), *Les moyens de monter au plus haut grade de la Marine sans se mouiller, ou les Secrets de l'ordre de la félicité*, À fonds de cale, Marin Borée et Veuve Matelote, s.l.n.d., 19 p. [BnF, H-14540].
- ANONYME (1748), *L'Ordre hermaphrodite, ou les Secrets de la Sublime Félicité*, Au Jardin d'Eden, Nicolas Marin, 1748, 54 p. [BnF, H-14541].
- ANONYME (1749), *L'État de la France*, P., Ganeau, t. 4, 1749, 555 p.
- ANONYME (1791), *État nominatif des pensions sur le Trésor royal imprimé par ordre de l'Assemblée nationale*, P., Imprimerie nationale, t. 2, 1790, 574 p. ; et t. 4, 1791, 492 p.
- ANONYME (1824), « Esquisses historiques et statistiques sur la Ville de Lyon. XXII<sup>e</sup> article : rue Bourgelat », *Tablettes historiques et littéraires de Lyon*, t. 4, n° 122, 30 oct. 1824, p. 562-565.
- ANONYME (1863), *Catalogue de livres et documents rares et curieux sur la franc-maçonnerie [...] provenant de la collection de feu J. Kiéner*, P., A. Claudin, 1863, 20 p.
- ANONYME (1867), « Rue Bourgelat : École d'équitation », *Revue du Lyonnais*, 3<sup>e</sup> série, t. 3, 1867, p. 123-139.

- ANONYME (1912), *Les francs-maçons dans l'enseignement*, P., Association antimaçonnique de France, 1912, 120 p.
- ANONYME (1941), *Journal officiel de l'État français*, n° 253, 11 sept. 1941, 28 p.
- ANONYME (1995), « Moët (Jean-Pierre) », *Dictionnaire des lettres françaises, Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> éd. (François MOUREAU dir.), P., Fayard, 1995, p. 907.
- AUBERT Roger, « Fava (Amand-Joseph) », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 16, 1967, col. 745-748.
- BACHAUMONT [Louis PETIT de —], *Mémoires secrets de Bachaumont, de 1762 à 1787* (J. RAVENEL éd.), t. 3, (1769-1772), P., Brissot-Thivars, 1830, 498 p.
- BARFÉTY Jean-Marc, « Eugène Chaper », [[www.bibliotheque-dauphinoise.com/eugene\\_chaper.html](http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/eugene_chaper.html)], consulté le 16 octobre 2013.
- , « Augustin Périer », [[www.bibliotheque-dauphinoise.com/augustin\\_perier.html](http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/augustin_perier.html)], consulté le 16 octobre 2013.
- BARRAL Pierre (1957), « Un siècle de maçonnerie grenobloise (1750-1850) », *Cahiers d'histoire* (Comité historique du Centre-Est), t. 2, 1957, n° 4, p. 373-395.
- (1962), *Le département de l'Isère sous la Troisième République (1870-1940)*, P., Armand Colin, 1962, 599 p.
- (1969), « Les francs-maçons grenoblois et la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n°197, juillet-sept. 1969, p. 505-510.
- BAUMARD Raphaël, « Les archives du Grand Orient de France (GODF) : dispersées mais accessibles », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 14, mai-août 2011, [[www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)] [en ligne], consulté le 10 mars 2013.
- BEAUREPAIRE Pierre-Yves, « Officiers « moyens », sociabilité et franc-maçonnerie : un chantier prometteur », *Histoire, économie et société*, t. 23, 2004, n° 4, p. 541-550.
- BERNHEIM Alain (1988), « Notes on early Freemasonry in Bordeaux (1732-1769) », *Ars Quatuor Coronatorum*, t. 101, 1988, p. 33-132.
- (1994), *Les début de la franc-maçonnerie à Genève et en Suisse*, Genève, Slatkine, 1994, 674 p.
- BLANC Nestor [pseud. de STOCKMAR Joseph], « Les tribulations des francs-maçons vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, t. 84, oct-déc. 1916, p. 540-552.
- BODINIER Gilbert, *Dictionnaire des officiers généraux de l'Armée royale (1763-1792)*, P., Archives et Culture, t. 1, 2009, 635 p. ; t. 2, 2012, 639 p.
- BORD [Gustave], « Ordre de la Félicité », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 50, 2<sup>e</sup> semestre 1904, col. 169-170.
- BOSSU Jean, *Fichier du fonds maçonnique* [deux séries, patronymique et topographique, alias *Fichier Bossu*], Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits, v. 1950-1985 (en consultation indirecte ; numérisation en cours).
- BRICAUD Joanny, « La franc-maçonnerie lyonnaise au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de Lyon*, t. 4, 1905, p. 198-208.
- BRUN-DURAND Justin, *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, Grenoble, Librairie dauphinoise, t. 1, 1900, 413 p.
- BURKE Janet, et JACOB Margaret, *Les premières francs-maçons au siècle des Lumières*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2<sup>e</sup> éd., 2011, 190 p.
- CAILLÉ Jacques, *Le Professeur Auguste Broussonet (1761-1807), un savant montpelliérain*, P., A. Pedone, 1972, 183 p.
- CANDOLLE Augustin Pyramus de —, *Éloge historique de M. Auguste Broussonet*, Montpellier, Jean Martel, 1809, 33 p.
- [CHAMBET Charles-Joseph] « Esquisses historiques et statistiques sur la Ville de Lyon. XXII<sup>e</sup> article : rue Bourgelat », *Tablettes historiques et littéraires de Lyon*, t. 4, n° 122, 30 oct. 1824, p. 562-565.
- CHANDON DE BRIAILLES Raoul, et BERTAL Henri, *Sources de l'histoire d'Épernay, 1<sup>re</sup> série*, t. 1, *Archives municipales d'Épernay (XVI<sup>e</sup> siècle)*, P., Henri Leclerc, 1906, xcvi-449 p. [sur Bertin du Rocheret, p. XLI-XCVI et 251-377].
- [CHENNEVIÈRES, François de —], *Les Loisirs de M. de C\*\*\**, t. 1, La Haye, Neaulme, 1754, 410 p.
- CHEVALIER Ulysse, « Manuscrits et incunables liturgiques du Dauphiné », *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. 7, 1886-1887, p. 176-189.
- CHEVALLIER Pierre (1968), *La première profanation du temple maçonnique, ou Louis XV et la Fraternité (1737-1755)*, P., J. Vrin, 1968, 208 p.
- (1980), « La Loge Saint-Julien de Brioude de 1744 à 1789 », *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 60<sup>e</sup> année, 1980, p. 11-92.

- (1988), *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, t. 1, *La Maçonnerie : École de l'Égalité (1725-1799)* ; t. 2, *La Maçonnerie : Missionnaire du libéralisme (1800-1877)* ; t. 3, *La Maçonnerie : Église de la République (1877-1944)*, P., Fayard, [2<sup>e</sup> éd.], 1988, 407-556-480 p.
- (1994), *Les ducs sous l'acacia, ou les premiers pas de la Franc-Maçonnerie française*, [2<sup>e</sup> éd.], Genève, Slatkine, 1994, 333 p.
- (1996), *Le Sceptre, la Crosse et l'Équerre sous Louis XV et Louis XVI (1725-1789)*, P., Honoré Champion, 1996, 323 p.
- CHOBOUT Hyacinthe, « Les débuts de la franc-maçonnerie à Avignon (1737-1751) », *Mémoires de l'Académie du Vaucluse*, 2<sup>e</sup> série, t. 24 (1924), 1925, p. 149-163.
- CHOLVY Gérard, et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 2, 1880-1930, Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1986, 457 p.
- CHOMARAT Michel, « Au siècle des Lumières, la franc-maçonnerie lyonnaise entre Dieu et diable », *Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle : un siècle surprenant !*, Paris, Somogy, et Lyon, Musées Gadagne, 2012, p. 258-253.
- CLÈRE Jean-Jacques, « Malheurs et malaises de la magistrature française au début de la III<sup>e</sup> République (1870-1914) », *Le bonheur est une idée neuve. Hommage à Jean Bart*, Dijon, Centre Georges Chevrier, vol. 15, 2000, p. 65-110.
- COMBES André, *Histoire de la franc-maçonnerie à Lyon des origines à nos jours*, Brignais, Éditions des Traboules, 2008, 527 p.
- COMBY Louis, « *L'Aurore Sociale* » : la franc-maçonnerie à Alfortville (1885-1945), P., Bruno Leprince, 2004, 351 p.
- COTTEREAU Philippe, et WEBER-GODDE Janine, *Claude Bourgelat : un Lyonnais fondateur des deux premières Écoles vétérinaires du monde (1712-1779)*, Lyon, Comité Bourgelat – ENS de Lyon, 2011, 533 p.
- DACHEZ Roger, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, P., Puf, 5<sup>e</sup> éd., 2011, 126 p.
- DECREAENE Jean-François, *Petit dictionnaire historique des francs-maçons de Lyon*, Lyon, Éditions lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2008, 159 p.
- DESPLAGNES Albert, voir *supra* ALLOBROGE (UN).
- DESPLAGNES Albert, *L'œuvre judiciaire de Maître Crémieux. Lettre à l'Assemblée nationale et au Gouvernement sur l'histoire de la Justice et de la magistrature françaises pendant cinq mois et dix jours*, Lyon, Félix Girard, 1871, 114 p.
- DINAUX Arthur, *Les sociétés badines, bachiques, littéraires et chantantes. Leur histoire et leurs travaux* (Gustave BRUNET éd.), t. 1, P., Bachelin-Deflorenne, 1867, 459 p.
- DULAURE Jacques-Antoine, *Histoire physique, civile et morale de Paris depuis les premiers temps préhistoriques jusqu'à nos jours*, 2<sup>e</sup> éd., t. 8, P., Guillaume, 1824, 497 p.
- DUMAS François, *La Généralité de Tours au XVIII<sup>e</sup> siècle : administration de l'intendant Du Cluzel (1766-1783)*, Tours, L. Péricat, 1894, XIV-437 p.
- DUMAS Marie-Lucy, « Scipion Louis Joseph de La Garde, marquis de Chambonas, et Louis de Sarrazin du Chambonnet et l'Ordre de la Sublime Félicité : une société secrète et libertine au XVIII<sup>e</sup> siècle », *La Viste. Voir et connaître le Pays des Vans*, n<sup>o</sup> 31, juin 2012, p. 50-58.
- FAUCHEUX [Alfred], « Un diplôme de l'ordre de la Félicité », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 2, 1865, col. 741.
- FERRER BENIMELI José Antonio (1988), « Diderot entre les jésuites et les francs-maçons », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n<sup>o</sup> 4, avril 1988, p. 60-80.
- (1989), *Les archives secrètes du Vatican et de la franc-maçonnerie*, P., Dervy-Livres, 1989, 908 p.
- FILLON Catherine, « La Revue catholique des institutions et du droit, le combat contre-révolutionnaire d'une société de gens de robe (1873-1906) », *Élites et sociabilité au XIX<sup>e</sup> siècle, héritages, identités* (Hervé LEUWERS dir.), Ville-neuve d'Ascq, IRHIS, 2001, p. 199-218.
- FRANCESCHINI Émile, « Damas (Louis-François de —) », *Dictionnaire de biographie française*, t. 10, 1965, col. 35.
- FRANCUS Docteur [pseud. d'Albin MAZON], *Quelques notes historiques sur la franc-maçonnerie dans l'Ardèche avant et après la Révolution*, Privas, Imprimerie Ardéchoise, 1896, 234 p.
- GANDILHON René, « Bertin du Rocheret (Valentin-Philippe) », *Dictionnaire de biographie française*, t. 6, 1954, col. 250.
- GINON Abbé [Gustave], « La correspondance de M. Eugène Chaper », *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4<sup>e</sup> série, t. 6, 1892, p. 1-128.
- HALÉVI Ran, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime : aux origines de la sociabilité démocratique*, P. Armand Colin, 1984, 118 p.

- HAMON Paul, « Chaper (Camille-Eugène) », *Dictionnaire de biographie française*, t. 8, 1959, col. 418-419.
- HAMON Paul, « Desplagnes (Albert) », *Dictionnaire de biographie française*, t. 10, 1965, col. 1526.
- HEADINGS Mildred J., *French Freemasonry under Third Republic*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1949, 314 p.
- HIVERT-MESSECA Gisèle et Yves, *Comment la franc-maçonnerie vint aux femmes : deux siècles de franc-maçonnerie d'adoption féminine et mixte en France (1740-1940)*, Paris, Dervy, 1997, 392 p.
- HIVERT-MESSECA Yves, « Napoléon, Lucien, "Plon-Plon" et les autres : la maçonnerie "officielle" sous le Second Empire », [en ligne] [<http://godf.iderm.free.fr/publications/plon-plon.htm>], consulté le 24 octobre 2013.
- IMBERT Aimé, *Les loges maçonniques de Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Le Temps des Pierres, 2013, 332 p.- CD.
- JARRIGE Michel, *L'Église et les Francs-Maçons dans la tourmente : croisade de la revue « La Franc-Maçonnerie démasquée » (1884-1899)*, P., Arguments, 1999, 291 p.
- JOLY Alice, *Un mystique lyonnais [Jean-Baptiste Willermoz] et les secrets de la franc-maçonnerie (1730-1824)*, Mâcon, Protat frères, 1938, vi-332 p.
- KAFKER Frank A., et SERENA L., *The Encyclopedists as individuals: a biographical dictionary of the authors of the Encyclopédie*, vol. 257 des *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, 1988, 430 p.
- KAFKER Frank A., « Notices sur les auteurs des dix-sept volumes de « discours » de l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et l'encyclopédie*, n° 7, 1989, p. 125-150.
- KERJEAN Daniel, et LE BIHAN Alain, *Dictionnaire du Grand Orient de France au XVIII<sup>e</sup> siècle : les cadres et les loges*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 261 p.
- KERVILLA André, *La maçonnerie écossaise dans la France de l'Ancien Régime : les années obscures (1720-1755)*, P., Éd. du Rocher, 1999, 433 p.
- LABRIOLLES Marie-Rose de —, « Jean-Pierre Moët », in SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)* [en ligne] [<http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/581-jean-pierre-moet>], consulté le 3 décembre 2013.
- LA CHENAYE-DESBOIS et BADIÉ, *Dictionnaire de la noblesse*, 3<sup>e</sup> éd., P., Schlesinger frères, t. 4, 1864, 500 p.
- LACROIX André, « Essai historique sur la tour de Crest (suite) », *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. 17, 1883, p. 194-211.
- LADRET Albert, *Le grand siècle de la Franc-Maçonnerie : la Franc-Maçonnerie lyonnaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, P., Dervy-Livres, 1976, 510 p.
- LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 8, P., 1872, 1664 p.
- LE BERRE Anne, *Claude Bourgelat, un encyclopédiste lyonnais aux multiples facettes : hippiatre, fondateur des écoles vétérinaires, censeur et inspecteur de la Librairie, correspondant de naturalistes et de philosophes*, Mémoire de DEA, Paris, École pratique des hautes études, 2004, 105 p. [Paris-Sorbonne, Bibl. Michel Fleury, EPHEH 3 Ms 307].
- LE BIHAN Alain (1966), *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, P., Bibliothèque nationale, 1966, 491 p.
- (1973), *Francs-maçons et ateliers parisiens de la Grande Loge de France au XVIII<sup>e</sup> siècle (1760-1795)*, P., Bibliothèque nationale, 1973, 509 p.
- (1990), *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France : loges de province (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, [2<sup>e</sup> éd.], P., Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1990, 458 p.
- LECOUTEUX Étienne Jules, *Catalogue des manuscrits et documents originaux relatifs à l'histoire de la ville de Metz et du Pays messin, depuis le VII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, provenant du cabinet de feu Monsieur le comte Emmery, pair de France*, Metz, Lecouteux, 1850, 262 p.
- LÉGLISE Jacques, *Catalogue des manuscrits maçonniques des bibliothèques publiques de France*, P., SEPP, t. 1, 1984, 148 p. ; t. 2, 1988, 147 p.
- [LÉRIS Antoine de —], *Dictionnaire portatif des théâtres*, 1<sup>re</sup> éd., P., C. A. Jombert, 1754, 560 p.
- LETOURNEUR Stéphane, « Fourcroy (Antoine-François de —) », *Dictionnaire de biographie française*, t. 14, 1979, col. 749-752.
- LIGOU Daniel (dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, P., Puf, 6<sup>e</sup> éd., 2006, 1357 p.
- , *Histoire des francs-maçons en France*, Toulouse, Privat, 2<sup>e</sup> éd., t. 1 (1725-1815), 2000, 255 p. ; t. 2 (de 1815 à nos jours), 2000, 253 p.
- LIRIS Élisabeth, « Cadet de Vaux », dans PORSET Charles, et RÉVAUGER Cécile, t. 1, 2013, p. 617-619.

- MAIGNIEN Edmond (1892), *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes du Dauphiné*, Grenoble, Xavier Drevet, 1892, 4-379 p.
- (1914), *Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la Bibliothèque municipale de Grenoble*, Grenoble, Allier Frères, t. 4, 1914, IX-674 p.
- MAMMERICKX Marc, *Bourgelat, avocat des vétérinaires*, Bruxelles, L'Auteur, 1971, 199 p.
- MARCY Henri-Félix, *L'origine de la Franc-Maçonnerie et l'histoire du Grand Orient de France*, 2<sup>e</sup> éd., P., Edimaf, 1986, 382 p.
- MASSON Frédéric, *Le département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804)*, P., E. Plon, 1877, 570 p.
- MICHEL Emmanuel, *Biographie du Parlement de Metz*, Metz, Nouvian, 1853, 653 p.
- [MOËT Jean Pierre], *L'Antropophile, ou le secret et les mystères de l'ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'Univers*, Arctopolis, s.n., 1746, 108 p. [BnF, RES-P-Z-1618].
- MONTANDRE-LONCHAMPS, François-Edme de — (1759), *État militaire de France pour l'année 1759*, P., Guillyn, 1759, 400 p.
- (1760), *État militaire de France pour l'année 1760*, P., Guillyn, 1760, 419 p.
- (1762), *État militaire de France pour l'année 1762*, P., Guillyn, 1762, 384 p.
- MOREAU Jean, *La craie et le compas : enseignants et francs-maçons*, P., Detrad-Avs, 1997, 327 p.
- MOULÉ Léon, « Correspondance de Claude Bourgelat (suite) », *Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire*, t. 71, 1918, p. 361-400.
- MOUREAU François, « Chronique des autographes et des manuscrits », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 1, oct. 1986, p. 129-133.
- NEUMANN Louis Georges, *Biographies vétérinaires*, P., Asselin et Houzeau, 1896, 443 p.
- NICAISE Auguste, *Œuvres choisies. Mémoires et correspondances de Bertin du Rocheret*, Châlons-sur-Marne, T. Martin, et P., A. Aubry, 1865, 255 p.
- PAROT Jean François, *Le crime de l'hôtel Saint-Florentin (les enquêtes de Nicolas Le Floch, commissaire au Châtelet)*, P., Lattès, 2004, 443 p.
- PLAIDEUX Hugues (1996), « Une loge maçonnique pour la noblesse d'épée : l'« Union Militaire » de Valognes (1786-1789) », *Les Normands et l'armée*, Actes du 30<sup>e</sup> Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Coutances, 19-21 oct. 1995), *Revue de la Manche*, t. 38, numéro spécial, fasc. 150-151, [avril-juil.] 1996, p. 222-232.
- (1997), « Le citoyen Jean-André Michel (1749-1809), vicaire épiscopal de la Manche », *Chapitres et cathédrales en Normandie*, actes du 31<sup>e</sup> Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Bayeux, 16-20 oct. 1996), *Annales de Normandie*, série des Congrès, vol. 2, 1997, p. 151-168.
- (2010), « L'inventaire après décès de Claude Bourgelat », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires*, n° 10, 2010, p. 125-158.
- (2012), « La descendance de Claude Bourgelat », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires*, n° 12, 2012, p. 161-176.
- PORSET Charles (1996), *Les Philalèthes et les Convents de Paris. Une politique de la folie*, P., Honoré Champion, 1996, 776 p.
- (1998), *Hiram sans-culotte ? Franc-maçonnerie, Lumières et Révolution. Trente ans d'études et de recherches*, P., Honoré Champion, 1998, 443 p.
- PORSET Charles, et RÉVAUGER Cécile (dir.), *Le Monde maçonnique des Lumières (Europe-Amériques et Colonies) : dictionnaire prosopographique*, P., Honoré Champion, 3 vol., 2013, 2848 p.
- POULAT Émile, *Liberté, laïcité : la guerre des deux France et le principe de la modernité*, P., Cerf/Cujas, 1988, 439 p.
- QUERUEL Alain, *Antoine de Fourcroy : savant, franc-maçon, homme politique*, P., Hermann, 2009, 252 p.
- QUOY-BODIN Jean-Luc (1983), « Le militaire en Maçonnerie (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire, économie et société*, t. 2, 1983, n<sup>os</sup> 2-4, p. 549-576.
- (1986), « Autour de deux sociétés secrètes libertines sous Louis XV : l'Ordre de la Félicité et l'Ordre Hermaphrodite », *Revue historique*, n° 559, juil-sept. 1986, p. 55-84.
- (1987), *L'armée et la franc-maçonnerie au déclin de la Monarchie, sous la Révolution et l'Empire*, P., Economica, 1987, 344 p.
- (2009), *Le plaisir et la contrainte : sociétés mutines et libertines en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, P., Édilivre, 2009, 242 p.
- RAILLIET Alcide, et MOULÉ Léon, *Histoire de l'École d'Alfort*, Paris, Asselin et Houzeau, 1908, 829 p.

- RIVOIRE DE LA BATIE Gustave de —, *Armorial de Dauphiné*, Lyon, Louis Perrin, 1867, 819 p.
- ROBERT Adolphe, et COUGNY Gaston, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, Bourloton, t. 2, 1890, 640 p.
- ROUSSET Henry, *La presse à Grenoble, histoire et physionomie (1700-1900)*, Grenoble, Alexandre Gratier, 1900, XIX-100 p.
- [ROUSSET DE MISSY Jean], *L'Épilogueur politique, galant et critique*, t. 13, n° 10, 15 avril 1745, 8 p. [paginées 73-80].
- [SAUTREAU DE MARSY Claude Sixte], *Almanach des Muses, ou Choix des poésies fugitives de 1774*, P., Delalain, 1775, 324 p.
- SAVY [Marie], « Veauve et les seigneurs de la maison forte (suite) » *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. 55, 1921, p. 122-130.
- SNOEK Jan (2011), « Le rite d'Adoption, ses origines, l'ouverture aux femmes, ses rituels maçonniques », *La Pensée et les Hommes*, n° 82-83, 2011, p. 141-153.
- (2012), *Le Rite d'Adoption et l'initiation des femmes en franc-maçonnerie*, P., Dervy, 2012, XVIII-643 p.
- TARDIVEL Jules-Paul, *Notes de voyage en France, Italie, Espagne, Irlande, Angleterre, Belgique et Hollande*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1890, 460 p.
- [THÉVENEAU DE MORANDE Charles], *Le Gazetier cuirassé, ou Anecdotes scandaleuses de la Cour de France*, [Londres, 1<sup>re</sup> éd., 1771. Ici, 2<sup>e</sup> éd.], 1772, 174 p.
- [THORY Claude-Antoine] (1812), *Annales originis magni Galliarum Orientis ou Histoire de la fondation du Grand Orient de France*, P., P. Dufart, 1812, VIII-471 p.- 4 pl.
- (1815), *Acta Latomorum, ou Chronologie de l'histoire de la franche-maçonnerie française et étrangère*, P., Pierre-Elie Dufart, t. 1, 1815, XVIII-428 p.
- TUCKETT James Edward Shum, « L'ordre de la Félicité » *Ars Quatuor Coronatorum*, t. 33, 1920, p. 82-111.
- VACHET Abbé Adolphe, *À travers les rues de Lyon*, Lyon, Bernoux, Cumin et Masson, 1902, 500 p.
- VITTEAUX Léon, « Ordre de la Félicité », *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. 35, 1907, p. 152-160.
- [VUILLAUME Claude-André], *Manuel maçonnique, ou Tuileur de tous les rites de maçonnerie pratiqués en France*, P., Hubert et Brun, 1820, 456 p.-XXXII pl.